



Lettre 17 – Juillet 2021

Frère **Alain Richard**, franciscain, initiateur des cercles de silence, est entré dans la Paix de Dieu, jeudi 24 juin 2021, à Avignon (84) dans sa 97e année.



Le 11 janvier 2008 Henry Namur, frère Ministre Provincial des Franciscains, soutenait et encourageait les frères Stéphane, et ceux de la fraternité de Toulouse (dont Frère Alain Richard) dans la dénonciation de l'enfermement des sans-papiers dans les Centres de Rétention administrative. Ils avaient commencé le **premier cercle de silence le 30 octobre 2007**. Il renouvelle, à ses frères de Toulouse, son soutien et sa reconnaissance dans l'action mensuelle que la fraternité mène dans la dénonciation de l'enfermement des sans-papiers dans les Centres de Rétention administrative. « J'ai accueilli avec grande confiance votre initiative au moment où vous me l'avez soumise et je l'ai encouragée. Votre action se situe dans la manière d'être de Frère François d'Assise qui savait se tenir debout en homme fraternel au cœur des conflits et des situations de détresse. Comme lui, vous ne jugez personne, vous reconnaissez la complexité des situations, vous puisez dans votre amour de Dieu cette mission de regarder tout homme avec le regard du Père des Cieux. Comme François, vous êtes des veilleurs de ce qui, en tout homme, est inaliénable dans sa relation de créature aimée par son Créateur. J'encourage vos efforts à ne pas vous laisser détourner de vos objectifs par la façon dont les médias se ressaisissent de votre action. Continuez sans vous lasser à ré-orienter le projecteur sur ceux dont vous êtes la voix silencieuse et humble. Votre «**cercle de silence** » permet que d'autres voix s'élèvent. Vous éveillez des consciences, vous mettez en route des hommes de bonne volonté soucieux de travailler à la paix et au respect de tout homme. Enfin, pour reprendre vos propres termes, vous veillez à une évolution du regard et des attitudes en vue du respect de la dignité des sans-papiers. Par votre cercle de silence,

continuez à soutenir par votre prière l'ensemble des efforts d'un côté comme de l'autre, continuez à éveiller les consciences, continuez, comme dans les courses du stade, à être le relais franciscain qui prend sa part, selon son charisme et sa vocation particulières, au travail et aux engagements des associations. Je vous porte dans la prière afin que vous demeuriez fermes dans l'amour du Seigneur pour tout homme : d'étrangers que nous étions il a fait de nous des amis. Gardez le juste cap dans votre action en vue de changer le regard sur l'étranger et le respect de sa dignité. »

Certains d'entre vous sont au courant de ce décès, mais c'est le lot des publications mensuelles de ne pas communiquer une information immédiate.

Si vous êtes las de lire dans les pages qui suivent, les difficultés des hommes et femmes qui dominent leur peur, qui quittent leur famille – ou l'emmène avec eux, qui quittent leur pays pour essayer de trouver trouver ailleurs **un monde plus vivable et plus fraternel**, alors lisez les paragraphes dont le titre est surligné en bleu.

Michel Girard

Jeux olympiques de Tokyo et réfugiés

Le comité international olympique a présenté, le 7 juin 2021, la sélection de l'équipe des réfugiés qui sera appelée à concourir aux Jeux Olympiques de Tokyo (23 juillet-8 août 2021). L'équipe des réfugiés a vu le jour pour la première fois lors des Jeux Olympiques de Rio en 2016. 19 hommes, 10 femmes venus de onze pays et représentant douze sports figurent dans cette équipe. Ils sont actuellement réfugiés dans quatorze pays différents.

La cycliste (course contre la montre) afghane Masomah Ali Zada, 24 ans, réfugiée en France, termine ses études de génie civil. Elle a obtenu une bourse du CIO. Elle a déclaré : « je veux montrer à tous les hommes qui pensent que le vélo ce n'est pas pour les femmes que [...] toutes les femmes, de n'importe quel pays, qui veulent faire du vélo peuvent le faire, que c'est seulement une passion, que c'est notre choix de porter les vêtements que l'on veut, dans lesquels on est à l'aise ». Elle qui a dû quitter son pays avec sa famille et se réfugier en France en 2017 en raison des menaces des Talibans qui pesaient sur elle et ses amies cyclistes.

Les membres de cette équipe ont été sélectionnés parmi les athlètes qui sont actuellement soutenus par le CIO dans le cadre du programme de bourses olympiques pour athlètes réfugiés. Ils enverront un puissant message de solidarité et d'espoir au monde entier cet été, en sensibilisant davantage les populations à la tragédie que vivent plus de 80 millions de personnes déplacées sur la planète.

« Survivre à la guerre, aux persécutions et à l'angoisse de l'exil fait déjà d'eux des personnes extraordinaires, mais le fait qu'ils excellent désormais aussi en tant qu'athlètes sur la scène mondiale me remplit d'une immense fierté. Ils sont la preuve de ce qu'il est possible de faire lorsque les réfugiés se voient offrir la possibilité de tirer le meilleur parti de leur potentiel » (Filippo Grandi : Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés). L'équipe olympique des réfugiés concourra sous le drapeau olympique. Lors de la cérémonie d'ouverture des Jeux prévue le 23 juillet 2021, ses membres seront les deuxièmes à entrer dans le stade, immédiatement après la Grèce, envoyant ainsi un puissant message d'intégration et montrant au monde la force de leur courage.

LES CERCLES

Nous avons reçu des nouvelles pour les cercles :

- Aix-en-Provence, Étampes Haguenu : 150ème cercle de silence, Le Havre, Maubeuge, Paris, Pau, Saverne, Strasbourg, Toulon, Toulouse, Tours, Versailles, Wissembourg,
- certains cercles n'auront pas lieu cet été par exemple : Pau, Versailles
- n'ont pas lieu : Nantes

CENTRES DE RETENTION ADMINISTRATIVE

VINCENNES

Les audiences devant le juge des libertés sont faites par vidéo. Dans la préparation tout d'abord, les détenus ont peu de temps pour s'entretenir avec leur avocat. Par ailleurs les conditions d'audition sont très mauvaises, et les retenus ont du mal à s'expliquer en 5 minutes et entendent mal les paroles du juge d'autant que derrière la porte de la visioconférence, les policiers parlent fort. L'avocat parle 2 minutes, puis tout est réglé au total en 10 minutes et le juge décide. Cette justice expéditive se passe dans des conditions déplorables et bafoue les droits des personnes.

MESNIL-AMELOT

Une manifestation s'est tenue le 19 juin 2021, pour s'opposer à la construction d'un nouveau centre de rétention au Mesnil-Amelot. Ce dernier est l'un des quatre nouveaux centres (Lesquin-Lille, Orléans, Lyon) qui doivent être fonctionnels en 2023 et proposer 800 places de plus.

FRANCE

Réunification familiale possible

Le gel illégitime et illégal des visas au titre de la réunification familiale a été suspendu ! En effet, depuis des mois, en raison de la crise sanitaire des familles de personnes bénéficiaires d'une protection ou résidents légalement en France ont vu leurs procédures de demandes de visas de regroupement familial bloqué **par le gouvernement**. Informés de ces nombreux cas recueillis par les bénévoles des permanences, les informations et les témoignages de personnes concernées ont été regroupées ce qui a permis de découvrir que c'est une instruction non publique du Premier ministre qui est la base de ce blocage en violation du droit de vivre en famille. Avec diverses associations et des avocats, cette instruction a été contesté en urgence devant le Conseil d'État qui a suspendu ce blocage. Le Gouvernement a depuis lors inscrit ces familles parmi les catégories de personnes qui peuvent venir en France malgré les restrictions mais l'accès aux ambassades reste difficile, en particulier pour l'Afghanistan qui est la première nationalité des personnes protégées. Avec la fermeture pour des raisons de sécurité de l'ambassade au Pakistan qui traite leurs demandes, plus de 3 500 dossiers de famille sont en souffrance.

Test PCR pour les retenus en CRA : la cour de cassation doit trancher

Actuellement, dans les CRA on demande de faire les tests PCR aux retenus, car sans test, la France ne peut pas les renvoyer dans leur pays d'origine. Qu'en est-il quand le retenu refuse le test ? (selon Julien Fischmeister, *La Revue des droits de l'homme* mis en ligne le 31 mai 2021). Pour les retenus, se soumettre au dépistage signifie participer ainsi à leur propre expulsion ; s'ils refusent ils risquent de faire l'objet de poursuites pénales.

Certains juges estiment que si le retenu « *se [soustrait] ou de tente de se soustraire à l'exécution d'une interdiction administrative du territoire français, d'une obligation de quitter le territoire français ou d'une décision d'expulsion,* » c'est une infraction prévue par l'article L.824-9 (1°) du Code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile (Ceseda), et est punie d'une peine de trois ans d'emprisonnement, assortie d'une interdiction du territoire français de dix ans. Dans ce cas les placements en garde à vue, suivis de déferrements au parquet puis d'audiences correctionnelles se sont, par voie de conséquence, largement généralisés sur l'ensemble du territoire. Le refus d'un acte médical, *a fortiori* invasif, permet-il de caractériser l'infraction établie par le législateur. Mais le refus de test PCR, en ce qu'elle émane du contexte exceptionnel de la crise sanitaire, ne figure pas parmi les exemples légaux de comportements pénalement répréhensibles. Cela nécessite une reconfiguration, par les juges du fond, de l'acception traditionnelle de l'infraction de « soustraction » au regard de l'intention manifestée par un tel refus.

La loi française comme la Cour européenne des droits de l'homme ne consacrent le caractère obligatoire des tests de dépistage (du Covid-19 comme des autres pathologies). De plus, le Code civil ne permet de porter atteinte à l'intégrité du corps humain « *qu'en cas de nécessité médicale pour la personne ou à titre exceptionnel dans l'intérêt thérapeutique d'autrui* ». Surtout, si d'ordinaire la réalisation d'un test PCR peut être perçue – à raison – comme un moyen de répondre à un intérêt général légitime, dans le cas d'espèce elle n'est qu'une condition d'exécution d'une mesure de police administrative. En conséquence, **toute entreprise de sanction pénale fondée sur une justification sanitaire ne peut qu'être écartée.**

Emmanuel Macron critique la politique migratoire de ses voisins européens

Le président de la république estime qu'il y a un détournement de la politique migratoire européenne, car arrivent en France de nombreux migrants illégaux, en provenance d'Espagne, d'Italie... mais aussi d'Allemagne. C'est un système [qu'il] n'accepte plus. Il est prêt à changer les règles, en faveur du droit d'asile, mais rappelle que les migrants ont tout d'abord des devoirs envers la France. Il plaide pour une intensification de l'aide au développement, en particulier vers l'Afrique, mais aussi pour y amortir le choc de la crise du Covid-19, sans quoi, reconnaît-il, "nous aurons des comptes à rendre et nous le paierons cher sur le plan migratoire".

Mercredi 9 juin 2021, le président a réuni plusieurs ministres autour du thème de la migration. Il a plaidé pour une meilleure efficacité des expulsions d'étrangers en situation irrégulière alors que l'exécutif s'attend à un afflux d'arrivées post-Covid. Le système de renvoi des étrangers est très difficile à activer pour des raisons politiques, diplomatiques et médiatiques. Le taux d'exécution moyen d'une décision d'expulsion est de 30 % en Europe mais chute seulement de 15,3 % pour la France. Au début de son quinquennat, il évoquait l'objectif d'un taux d'exécution de 100 %. Il a demandé, mercredi, de prendre des mesures opérationnelles très rapidement, et d'activer de manière volontariste les dispositifs en vigueur, afin de renvoyer les migrants. Il a réclamé une

intensification des négociations avec les pays d'origine pour qu'ils acceptent le retour de davantage de leurs ressortissants.

Élections et réfugiés

Le 9 juin 2021, le candidat du Rassemblement national (RN) aux élections départementales dans le Loiret, après avoir tenu plusieurs propos racistes et anti-migrants sur Twitter, s'est vu retirer, par le parti, son investiture et a été suspendu immédiatement de sa qualité de membre du RN dans l'attente de son passage devant la commission de discipline. Il a notamment assimilé la France à une "colonie africaine" et tenu des propos insultants envers les migrants. Dans certains écrits, il appelle même à la mort de migrants : son compte Twitter a été supprimé.

Le candidat-remplaçant du Rassemblement national (RN) aux élections départementales dans l'Aude est visé par une enquête pour des propos anti-migrants tenus sur sa page Facebook. Sur la publication datée du 18 mai 2021, (selon l'Indépendant) on lit : "Arabes, migrants et cafards, qu'ils soient mineurs ou pas, sont des nuisibles ! Il « déplore que le ministre de l'Intérieur ne renvoie pas [les vendeurs de drogue qui est "assurée à 95 % par des Sénégalais] dans "la mer avec une pierre autour du cou », etc. Vendredi 11 juin 2021, ces publications n'étaient plus affichées sur sa page Facebook. Le candidat titulaire dit ne pas être au courant. Le patron du parti d'extrême-droite dans le département affirme que "si ces faits sont avérés, le candidat-remplaçant sera suspendu et passera en conseil de discipline". Le parquet de Carcassonne s'est saisi de l'affaire.

Les Mineurs étrangers Non Accompagné

Le vendredi 4 juin 2021, les avocats ne veulent plus rien laisser passer. Plus de 110 d'entre eux ont saisi la justice pour « incitation à la discrimination et à la haine à l'égard de ces mineurs en raison de leur origine », a propos d'un tract du Rassemblement national (RN) concernant les MNA, publié dans les Yvelines, en vue des élections départementales. Il y est affirmé que les mineurs non-accompagnés (MNA) sont "responsables de l'explosion de l'insécurité" et coûtent trop cher à l'État. Selon le RN, "un mineur isolé étranger coûte 40 000 euros par an au département". Des propos qui "stigmatisent" ces jeunes et qui sont complètement à côté de la réalité. Les mineurs isolés représentent moins de 10 % des enfants pris en charge par l'ASE, pour un prix de journée qui va jusqu'à 23 euros, soit 8 395 euros par an – loin des 40 000 euros annoncés. Ces jeunes ne sont pas des délinquants mais ils sont, au contraire, engagés dans des formations dans plusieurs domaines comme la boulangerie ou l'électricité par exemple. Ces derniers mois, de nombreux patrons se sont mobilisés contre des Obligation de quitter le territoire français(OQTF) délivrés par des préfectures à l'encontre de leurs apprentis, devenus majeurs lors de leur apprentissage.

La fiche biométrique

Tout jeune migrant qui arrive en France et se déclare mineur non-accompagné doit passer par une procédure d'évaluation au sein de son département d'arrivée. Cette procédure vise à déterminer son âge et son isolement. Si la minorité est confirmée, le jeune sera pris en charge par l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) - il sera être protégé en vertu de la Convention internationale des droits de l'enfant, ratifiée par la France. Depuis un décret du 30 janvier 2019, issu de la loi "asile et immigration" du 10 septembre 2018, ce système d'évaluation pourrait être modifié par la nouvelle procédure : le fichier AEM (Appui à l'évaluation de la minorité). Ce fichier consiste à collecter les empreintes et photographies d'un jeune - et vérifier ses documents d'identité. Les autorités préfectorales croisent ensuite les informations biométriques obtenues avec les bases de données

relatives aux personnes étrangères (EES, Eurodac). Si, au vu des croisements de données, le jeune est considéré majeur, la préfecture peut alors prendre un arrêté d'éloignement, éventuellement assorti d'un placement en rétention. Ce fichier, considéré comme une atteinte à la protection de l'intérêt supérieur de l'enfant et au droit au respect de la vie privée, a cependant été validé par le conseil constitutionnel. La crainte que le préfet n'éloigne un jeune avant tout recours auprès du juge des enfants s'est confirmée dans plusieurs territoires. Or, l'autorité judiciaire annule régulièrement les évaluations d'âge réalisées par le département - dans pas moins de 50 % des cas à Paris, par exemple.

EES : collecte des données sur les personnes non européennes franchissant les frontières de l'espace Schengen, afin de contrôler en temps réel les dépassements de durée légale de visa. En cas de séjour prolongé devenu illégal, l'alerte sera donnée à l'ensemble des polices européennes.

Eurodac : consigne les empreintes digitales de chacun des demandeurs d'asile de l'Union Européenne. Utilisé pour appliquer le règlement Dublin, selon lequel la demande d'asile est déposée et traitée dans le pays européen où le migrant a été enregistré la première fois, il entraîne des stratégies de résistance. Mais on a vu des migrants refuser de donner leurs empreintes à leur arrivée en Grèce, ou même se brûler les doigts pour ne pas être enregistrés dans Eurodac.

La collecte de données biométriques jalonne ainsi les parcours migratoires, des pays de départs jusqu'aux déplacements au sein de l'Union européenne, dans un but de limitation et de contrôle : de la criminalité transfrontalière et l'immigration clandestine, ce qui permet, par un partage d'informations en temps réel, d'intercepter avant leur arrivée les personnes tentant d'atteindre l'Union Européenne. Avec ces techniques virtuelles, le migrant est confronté à de multiples points 'frontière', disséminés un peu partout. Cela crée des obstacles supplémentaires aux parcours migratoires : le contrôle n'est quasiment plus lié au franchissement d'une frontière nationale, il est déterritorialisé et peut se produire n'importe où, en amont comme en aval de la frontière de l'État. Ainsi se construisent des **murs virtuels**.

Vaccination

Les jeunes étrangers reconnus comme mineurs, sont pris en charge par l'Aide sociale à l'enfance (ASE) qui fait office de représentant légal lors des rendez-vous médicaux. En revanche, pour les mineurs en recours, c'est plus compliqué, en raison de l'absence d'un référent désigné. Les jeunes non-reconnus mineurs par les départements doivent attendre plusieurs mois la décision d'un juge des enfants qui statuera sur leur âge. Pendant cette période, ils ne sont considérés ni comme mineurs, ni comme majeurs, et ne sont pas pris en charge par les autorités. De fait, ils se retrouvent exclus de la campagne de vaccination.

RESF Réseau éducation sans frontières

Le 5 juin 2021 RESF rappelle :
15 ans après... on est toujours là... Depuis 2006, des centaines de jeunes du RESF 78 ont obtenu leur titre de séjour, certain(e)s sont maintenant français(es). Beaucoup ont fini leur formation, ont fondé une famille. Que ces jeunes soient devenu(e)s boulanger, peintre, maçon, prof, infirmière, technicien, ingénieur,... avec entre les mains leur CAP, bac-pro, BTS, master,.. c'est en France que ces enfants et ces jeunes adultes se sont formé(e)s. Aujourd'hui toutes et tous participent à la vie économique et sociale de notre pays... avec nous... ensemble ! RESF 78 va fêter ses 15 ans en juin.

Cela se passera le SAMEDI 3 JUILLET 2021 après-midi. Cela sera pour nous une occasion de faire le bilan des ces 15 années de mobilisations, soutiens, accompagnements, réussites...

Avec le retour des OQTF, on va retrouver les bancs du tribunal administratif...Il fut un temps, où nous les fréquentions souvent. Sandra en octobre 2011 avait été accompagnée, aujourd'hui, elle a non seulement son titre de séjour en poche, mais aussi son master. Pour Keshav parrainé à l'assemblée nationale le 27 avril 2015 par Benoit Hamon. il n'a même pas été utile d'aller au tribunal, il fut régularisé une heure avant le parrainage ! Avec son titre de séjour en poche, il est maintenant un papa heureux. Notre dernière mobilisation départementale date d'il y a 4 ans en mars 2017. Il s'agissait de soutenir celui que l'on appelait Bambino ; malgré sa minorité, il s'était retrouvé enfermé au CRA de Plaisir dans le cadre d'une procédure Dublin. Aujourd'hui, il a le statut de réfugié. Au vu de l'actualité nationale et locale, nous allons à nouveau avoir besoin de tous. Ce qui se passe partout en France, peut nous faire craindre le pire ... en attendant voilà le slam qui nous vient du RESF 92 tout juste sorti : "à quoi ça sert!" <https://reseau-resf.fr/Slam-A-quoi-ca-ser>

MSF lance sa campagne de vaccination en Île-de-France

Médecins sans frontières vient de lancer le 8 juin 2021, une campagne de vaccination contre le Covid-19 en Île-de-France pour les sans-abris et les migrants. En trois jours, 137 personnes ont déjà reçu leur première injection vaccinale. Grâce à leurs cliniques mobiles, les équipes sont intervenues sur des lieux de distribution des Restos du Cœur, dans un local de l'Armée du Salut, ou encore à la Porte de la Villette. Ce rythme soutenu n'est pas prêt de s'arrêter : les sollicitations dépassent les prévisions. Normalement, cela devrait être coordonné par l'ARS, qui demande de se concentrer sur les foyers de travailleurs migrants et les personnes à la rue. Mais dans les faits, des opérateurs de centres d'hébergement d'urgence et des associations appellent aussi pour demander d'intervenir. Rendez-vous est déjà pris pour vacciner 250 femmes hébergées par l'ADSF (Agir pour la santé des femmes), ou encore 90 résidents d'un foyer de travailleurs migrants dans les Yvelines. Pour l'heure, deux équipes se partagent les tâches : l'une s'occupe des lieux fixes, l'autre organise des sorties en fonction des alertes des associations. Une troisième équipe est en train d'être constituée pour renforcer ces sorties ponctuelles. Les associations comme Médecins du Monde ou Utopia 56 qui font des maraudes orientent vers des lieux de vie, et aident à repérer des campements informels. Avant de se lancer, MSF a pris soin de mener une campagne de sensibilisation pendant deux semaines. La méfiance est surtout dirigée vers les autorités publiques, moins vers MSF, ONG connue de ce public vulnérable et considérées comme neutres (et qui ne recueille pas de données sensibles). Cette question de confiance se pose particulièrement dans les foyers de travailleurs migrants, où nombre de résidents sont sans-papiers. Le public est réfractaire, il y a une peur de l'administration, il faut prendre le temps de discuter avec les délégués des résidents. Le travail de sensibilisation de l'ONG se poursuivra jusqu'à fin août, avec des équipes de médiateurs. Ces derniers parlent plusieurs langues, et peuvent être accompagnés d'interprètes, et de même pour les soignants au moment de la vaccination. Pour les migrants non-francophones, il faut absolument que les questions soient compréhensibles, que l'on parvienne à discuter, et à établir un diagnostic sans danger. Une dernière difficulté se pose : le suivi des publics pour procéder à la seconde injection. Ce n'est pas évident lorsque les personnes naviguent d'un lieu hébergement à l'autre, ou sortent des radars des associations et travailleurs sociaux. L'objectif est de vacciner 6 000 à 10 000 personnes d'ici la clôture de la campagne, fin septembre 2021. C'est une course contre la montre, parce que l'été arrive. Il risque d'y avoir de plus en plus de primo-arrivants, et de moins en moins d'opérateurs sur le terrain.

la justice française réexamine un dossier de 2011

La Cour de cassation a ordonné, mercredi 23 juin 2021, à la Cour d'appel de Paris de réexaminer sa décision du non-lieu dans l'enquête d'un naufrage au large de la Libye, en mars 2011, qui avait fait 63 morts. À l'époque, deux survivants d'un naufrage - soutenus par quatre ONG (Migreurop, FIDH, LDH et Gisti) - avaient déposé plainte contre la France pour non-assistance à personnes en danger. Ils accusent la Marine française d'avoir ignoré leurs appels de détresse. La plus haute juridiction française a donc renvoyé le dossier à la Cour d'appel de Paris pour qu'elle se prononce à nouveau sur la validité du non-lieu.

Le soir du 26 mars 2011, un canot pneumatique quitte les côtes de Tripoli avec 70 Africains âgés de 20 à 25 ans et deux bébés à bord, dans l'espoir d'atteindre les côtes européennes. Mais les ennuis s'accumulent sur la frêle embarcation. À court de carburant, le 28 mars au matin, le bateau va dériver pendant 14 jours. Privés d'eau et de nourriture, les passagers, dont les deux bébés, vont mourir les uns après les autres. L'embarcation ira s'échouer sur les côtes libyennes le 10 avril 2011. Seules sept personnes survivront. Ce drame s'est déroulé dans une zone pourtant couverte par plusieurs navires militaires de l'Otan qui surveillent le Golfe de Syrte pour empêcher le ravitaillement en armes des troupes de Kadhafi. Pendant les deux semaines de dérive, l'embarcation fut photographiée par un avion de patrouille français et survolée à deux reprises par un hélicoptère. Le canot croisa aussi au moins deux bateaux de pêche et plusieurs autres navires. Mais personne ne viendra les sortir de l'eau. Les passagers arrivent à joindre par téléphone satellitaire un prêtre érythréen basé à Rome qui alerte les autorités maritimes italiennes. Quelques heures plus tard, un hélicoptère survole le canot et livre quelques bouteilles d'eau et des biscuits. Mais au final, personne ne dépêchera des secours.

Une commission d'enquête parlementaire sur les migrations et migrants

Par Sébastien Nadot, Député de Haute-Garonne, président de la Commission d'enquête sur migrations de l'Assemblée nationale et Sonia Krimi, Députée de la Manche, rapporteure de la Commission d'enquête sur les migrations

« Au-delà de la crise économique, sociale, environnementale et sanitaire, nous vivons une crise de la dignité humaine. Pourtant, **une société ne peut détourner indéfiniment son regard des atteintes à la dignité humaine commises sur son sol** sans en subir directement ou insidieusement les maux. Il ne s'agit pas seulement de coût économique, social ou sécuritaire, mais également d'un prix moral, aux conséquences plus profondes...Les migrations et les conditions de vie des migrants renvoient directement à nos conceptions morales, c'est-à-dire aux engagements qu'une société prend vis-à-vis d'elle-même, à ses valeurs et aux principes d'humanité qu'elle souhaite honorer. Les migrations nous confrontent également à la mise en œuvre effective des traités internationaux, des règles européennes et des lois nationales. Il y a peu de domaines où le sentiment d'un écart entre le droit et la réalité vécue n'est aussi grand. Et cet écart s'est accru avec la pandémie du Covid-19.

Les conséquences réelles de la politique d'aide publique au développement de la France dans les pays de départ n'ont jamais été évaluées. La pertinence de la notion de pays sûr n'a jamais été interrogée et la cohérence d'ensemble des accords bilatéraux migratoires pas davantage.

Pour la première fois, des migrants sont auditionnés à l'Assemblée nationale. Nous assumons pleinement ce parti pris, celui de permettre aux premiers concernés de s'exprimer sans aucun filtre au sein de l'Assemblée nationale, première instance et symbole de notre démocratie. L'être humain en souffrance ne peut durablement continuer d'être notre bouc émissaire.

"Un Afghan à Paris" est un livre écrit par un jeune migrant qui a découvert le français en regardant les tombeaux des écrivains français célèbres au Père Lachaise. C'est en lisant des textes qu'ils ne comprenait pas au départ, qu'il a appris notre langue, qu'il parle maintenant parfaitement. Il connaît par cœur "les Fleurs du mal" de Baudelaire. Il a participé à la dernière émission de la "Grande Librairie" pour présenter le livre qui relate son expérience.

BOURGES

Un artiste pas comme les autres s'est produit jeudi 24 juin 2021, à l'abbaye de Noirlac, dans le cadre du Printemps de Bourges. Il a passé dix années sur les routes, du Nigeria à la France, en passant par le Mali, l'Algérie, le Maroc, l'Espagne, l'Italie, la Suisse, où il a même atterri en prison, faute de papiers. En France, il loge dans un squat surpeuplé, un collège abandonné dans le quartier de la Croix-Rousse, à Lyon : 50 personnes étaient entassées dans une pièce minuscule. C'est là qu'il est repéré par un autre musicien, puis par le directeur d'Horizon-Musiques. Un disque : "Black Prayers" ("Prières noires") doit sortir le 24 septembre 2021. D'ici là, le chanteur espère avoir reçu une réponse positive à sa demande d'asile.

BRIANCON

Lundi 28 juin 2021, le Refuge solidaire et d'autres associations comme La Cimade, Médecins du Monde, Médecins sans Frontières et Secours Catholique Caritas France, on écrit une lettre commune adressée à la préfète des Hautes-Alpes ; c'est un appel à l'aide commun avant que la situation ne dégénère. Selon l'association Tous migrants, près de 2 000 personnes sont arrivées au refuge depuis janvier 2021, avec une forte accélération en mai et juin 2021. Plus de 600 personnes sont arrivées sur chacun de ces deux mois. Dans ce contexte, il est difficile pour le Refuge, implanté dans le centre ville, de recevoir dans des conditions convenables les dizaines de personnes exilées qui arrivent quotidiennement à Briançon depuis cet hiver.

Le Refuge solidaire (voir lettre 2, 7, 11, 13, 15 et 16) quitte cet été ses locaux d'origine pour s'installer dans un espace plus grand et plus adapté à sa mission. Mais en attendant, les bénévoles ont le plus grand mal à mener à bien leur mission. Ils ne peuvent plus, à eux seuls, assumer ce qui se passe. Il ne se désengagent pas de leur combat, mais chacun doit faire sa part : l'État et les collectivités territoriales. Il existe une solution : La mobilisation du plan d'hébergement d'urgence que la ville de Briançon utilise en cas de catastrophes naturelles. Briançon ouvre les gymnases pour héberger les touristes le temps que la situation s'améliore. On peut donc très bien accueillir les migrants. De plus, avec les vacances scolaires qui arrivent, les collèges et les lycées peuvent aussi ouvrir leurs portes. Les lieux d'hébergement ne manquent pas. Il suffit seulement d'un peu de volonté politique. En Italie Oulx (voir lettre 13) et Bardonecchia ont reçu des fonds de la part de l'état pour les aider à gérer les arrivées toujours plus nombreuses, notamment à cause des refoulements opérés par les autorités françaises.

Depuis sa création en juillet 2017, le Refuge solidaire a déjà accueilli plus de 12 300 migrants pour de courts séjours puisqu'ils repartent vers d'autres pays où vont demander un statut de réfugié dans d'autres villes (chiffres de mars 2021). Si les flux sont toujours aussi importants chaque année, la population migrante n'est plus tout à fait la même. Maintenant des familles entières, ainsi que personnes âgées se présentent aux portes du Refuge. Sont également de plus en plus nombreux, les mineurs et les femmes, certaines au terme de leur grossesse, ou portant dans leurs bras, leur bébé

de quelques semaines, né sur la route de l'exil. Pour ces populations vulnérables, l'accueil ne peut pas être le même que pour de jeunes gens en bonne santé".

CALAIS

L'impasse Magnésia, à proximité de la route de Saint Omer, est devenu un lieu de vie pour près de 300 migrants, dont des femmes et des enfants, dans l'attente de parvenir à rejoindre le Royaume-Uni. Une ordonnance d'expulsion y a été placardée et la zone devrait être évacuée prochainement. Une rixe a éclaté mardi soir 1er juin 2021, entre une trentaine de migrants armés de couteaux. Quatre personnes ont été blessées : trois souffrent de multiples plaies et le dernier de côtes cassées. Une enquête a été ouverte pour déterminer les causes de cet affrontement.

Vendredi 4 juin 2021, Dès 6 heures, la préfecture du Pas-de-Calais a annoncé, le démantèlement de ce camp. Si les autorités ont affirmé que "ces occupations ont généré des troubles graves à l'ordre public, en particulier pour les 50 familles résidant à proximité", et ont évoqué un "problème croissant de salubrité publique", il ne faut pas oublier que le terrain de 60 000 m² vient d'être vendu en novembre 2020, pour y installer un projet immobilier de 61 logements locatifs ! On comprend pourquoi le préfet a précisé que les hangars, eux, seront détruits dès vendredi après-midi. 600 à 800 exilés, vivaient depuis des mois dans des hangars désaffectés voués à la destruction. Début février, 146 exilés avaient été évacués, mais au fil des semaines, leur nombre a augmenté. Sous le regard de 300 policiers, CRS et gendarmes, quelque 500 exilés - majoritairement soudanais et iraniens - ont été emmenés dans des bus et transférés dans des centres d'accueil et d'hébergement (CAES) de la région Hauts-de-France. Début février 2021, 146 exilés avaient été évacués, mais au fil des semaines leur nombre a augmenté.

Cette énième expulsion ne résout rien, et constitue un aveu d'échec de la politique menée. À chaque évacuation, les migrants reviennent quelques jours plus tard dans les rues. Le système ne fonctionne pas, on tourne en rond.

Dans la nuit de mardi 2 à mercredi 3 juin 2021, de 3h à 8h du matin, des migrants érythréens ont défié des CRS près du port de Calais. Une cinquantaine de migrants, qui tentaient de s'introduire dans la zone du port pour passer en Angleterre, ont été repoussés par les forces de l'ordre. Les exilés revenus en nombre dans le secteur, entre 150 et 300, ont lancé des pavés et des boîtes de conserve en direction des forces de l'ordre, qui ont répliqué par des tirs de gaz lacrymogènes, de LBD et des grenades de désencerclement. Trente-deux CRS ont été blessés dont sept transportés à l'hôpital pour des examens complémentaires, plusieurs migrants ont été blessés et trois ont été emmenés à l'hôpital, dont un touché à l'œil. Avec les rixes et l'arrivée du beau temps, les migrants tentent encore plus la traversée de la Manche (voir Royaume-Uni, ci-dessous).

Plusieurs tentatives de traversées ont été empêchées début juin 2021 par les forces de l'ordre françaises. Des policiers "ont mis en échec quatre tentatives de traversées maritimes clandestines vers l'Angleterre" lundi 31 mai 2021, au niveau de Sangatte et du Portel.

Les forces de l'ordre appliquent les ordres de la préfecture : aucun "point de fixation" : tous les deux jours les campements de la ville sont évacués. Mais les interventions policières peuvent désormais survenir à tout moment de la journée. Un même lieu peut aussi être évacué deux jours de suite. La seule solution pour les migrants, malgré la fatigue, c'est d'être toujours prêts à fuir : quand la police arrive, il faut prendre sa tente et courir. Ainsi donc, les migrants qui sont partis pour chercher à manger ou bien prendre une douche reviennent et voient parfois que leur tente et toutes leurs affaires ont été embarquées. L'objectif est de surprendre les personnes. La vie quotidienne des

exilés encore plus compliquée et les condamne souvent à dormir à la rue sans protection car le nombre de tentes saisies par la police est tel que les associations n'arrivent plus à les remplacer. Entre octobre et avril 2021, 3600 tentes ont été distribuées, et durant la même période, 4200 étaient détruites par la police. Obligés de trouver refuge dans des bois et bosquets, toujours plus loin des regards, les exilés ont aussi plus difficilement accès aux distribution d'eau et de nourriture.

Au cours de la semaine du 14 au 20 juin 2021, on a recueilli plusieurs témoignages de migrants ayant été victimes de graves violences de la part des forces de l'ordre : gazages de tentes, tabassage, policier qui urine sur un homme, personnes laissée pieds nus sur une bretelle d'autoroute ou encore homme brûlé aux jambes avec un briquet. Ces violences se passent généralement la nuit, la plupart du temps au moment des tentatives de passage vers le Royaume-Uni, donc personne ne les voit. Il faudrait que les violences commises contre les exilés fassent l'objet d'une plainte mais, dans les faits, il est extrêmement rare que des poursuites soient engagées. Les migrants peuvent hésiter à porter plainte, sachant que les démarches seront longues et qu'ils espèrent quitter Calais au plus vite. Par ailleurs, les certificats médicaux servant à prouver qu'ils ont bien été victimes de violences policières sont également difficiles à obtenir. La préfecture du Pas-de-Calais n'a pas donné suite aux sollicitations d'ONG.

Vaccin pour les populations précaires

D'après la préfecture du Pas-de-Calais (23 juin 2021), les exilés pourront bénéficier d'un vaccin courant juillet, dans le cadre d'un programme de vaccination à destination des populations précaires. Mais on ne connaît pas la manière dont elle compte s'y prendre pour proposer des injections aux migrants de Calais qui, d'après les associations sur place, seraient près de 1 500. La dissémination des exilés privent les personnels de santé et les associations d'un point de rencontre fixe. La Haute autorité de santé avait dès novembre 2020, classé les quelque 300 000 à 600 000 sans-papiers de France parmi ses cibles prioritaires. Selon le Centre européen de contrôle et de prévention des maladies, durant la première vague de la pandémie en Europe en mars 2020, les migrants ont été plus exposés à l'infection respiratoire que la population générale. Ils ont représenté 42% des cas en Norvège (au 27 avril 2020), 26% au Danemark (au 7 septembre 2020) et 32 % en Suède (au 7 mai 2020).

Une manifestation a été organisée, samedi 26 juin, par les associations venant en aide aux migrants à Calais et leurs soutiens contre les arrêtés interdisant depuis septembre 2020 la distribution de nourriture et de boissons aux migrants dans une partie de la ville par les associations non-mandatées (voir lettre 6). Dans un communiqué l'Auberge des migrants déclare : « Nous dénonçons ces arrêtés qui contreviennent aux besoins les plus élémentaires de chaque personne à savoir boire et manger ». Le périmètre d'interdiction est devenu si grand qu'il ne permet presque plus aux associations de distribuer de la nourriture dans le centre-ville de Calais. Chaque rue, chaque parking, chaque mètre carré de trottoir a été intégré à l'interdiction s'il offrait la moindre possibilité d'y mettre en place une distribution de repas Ces mesures piétinent le principe de fraternité et sont des tentatives d'épuisement psychologique et physique exercées à l'encontre des migrants, qui doivent pour beaucoup se déplacer chaque jour à plus de 4km de leur lieu de vie pour accéder à un repas. Les conditions de vie toujours plus difficiles participent à la hausse des tentatives de traversée de la Manche.

DUNKERQUE

Le jeudi 27 mai 2021, les douaniers de la ville de Bailleul, effectuent un contrôle de routine sur un camion stationné dans une avenue un peu à l'écart du centre-ville. À l'intérieur, trois

migrants âgés de 18, 19 et 30 ans, de nationalité vietnamienne, se cachent dans la couchette du poids lourd. Ils sont monté à Lille dans le véhicule, depuis près d'une heure. Le chauffeur originaire de Roumanie, était parti un peu plus tôt ce jour-là de Sarreguemines en Moselle. Lundi 7 juin 2021, il a été **condamné par le tribunal de Dunkerque** à 12 mois de prison avec maintien en détention, pour aide à l'entrée et au séjour d'individus en situation irrégulière. Il a également écopé d'une amende de 3 000 euros, et d'une interdiction du territoire français d'une durée de cinq ans.

GAP

Un migrant soudanais a disparu depuis mardi 22 juin 2021 dans les Hautes-Alpes. Après plus de 48 heures de recherches infructueuses, le parquet de Gap a finalement ouvert une enquête pour disparition inquiétante. Avec trois autres personnes également originaires du Soudan, l'homme avait quitté, dimanche, le village italien d'Oulx pour passer la frontière. Le groupe s'est perdu pendant deux jours en montagne, sans eau, ni nourriture, avant, d'aller mardi soir, s'abreuver dans la rivière Durance, en dessous du col de Montgenèvre. Là, les jeunes hommes ont pris peur en voyant la lumière de phares, qu'ils ont cru être ceux de voiture de la Police aux frontières (PAF). Afin de leur échapper, ils ont tenté de se cacher et l'un d'eux aurait basculé dans une pente. Ses trois compagnons sont arrivés mercredi matin tôt au Refuge solidaire de Briançon, d'où les secours ont été déclenchés pour le retrouver. Malgré la mobilisation des forces de l'ordre et d'un hélicoptère dans le secteur, les recherches n'avaient rien donné vendredi matin 25 juin 2021. La piste de l'accident est la plus probable.

Le parquet de Gap a indiqué, lundi 28 juin 2021 que deux jeunes de 16 et 20 ans avaient été mis en examen et placés en détention provisoire, pour la violente **agression d'un migrant** le 14 juin 2021 à Briançon. Ces deux personnes, déjà connues de la justice, sont soupçonnées d'avoir passé à tabac sur la voie publique, en utilisant une bouteille et couteau, un migrant de 33 ans originaire du Ghana. Interpellés vendredi 25 juin 2021, ils sont poursuivis pour "violences aggravées" et "actes d'intimidation". L'un d'eux, qui cherchait à fuir la police, s'était réfugié à l'intérieur des locaux du "Refuge solidaire" de Briançon, un hébergement d'urgence pour les migrants qui traversent la frontière franco-italienne. La victime, "gravement blessée" selon le procureur, se trouvait à proximité. Un complice présumé est activement recherché par la police. Selon une source judiciaire, cette agression pourrait être liée à des trafics de drogue dans un quartier de la ville. "Le migrant agressé, qui aurait été victime de représailles, est toujours hospitalisé".

LYON

Depuis 10 jours, 29 jeunes migrants mineurs dorment dans une quinzaines de tentes, un campement de fortune, sur le plateau de la Croix-Rousse. Les associations dénoncent un changement de politique de la métropole. On constate un afflux de jeunes étrangers isolés délaissés, livrés à leur sort dans la rue. C'est la conséquence d'une hausse du nombre de cas de jeunes non reconnus comme mineurs par la métropole après l'évaluation de leur cas par le Centre de mise à l'abri et d'évaluation de forum réfugiés (CMAE). Sur le premier trimestre de l'année 2021, seuls 16% des jeunes migrants qui en ont fait la demande ont été reconnus comme des mineurs par les services de la métropole. En comparaison, cette proportion s'élevait à 50 % sur l'année 2019. L'évaluation de départ pose question puisque 80 % des recours devant le juge pour enfants sont positifs. Le délai entre l'évaluation faite par les services de la métropole et l'audience devant le juge pour enfants est en moyenne de trois mois. Pendant ce laps de temps, les jeunes étrangers isolés ne

bénéficient d'aucune prise en charge. Heureusement il y a une **solidarité spontanée** et incessante de la part des gens du quartier. Ils amènent de la nourriture, des tickets de métro.

Installés depuis dimanche 20 juin 2021 au sein du gymnase Maurice -Scève (Lyon 4e), une cinquantaine de jeunes migrants devaient quitter les lieux vendredi 25 juin 2021. En accord avec la Ville de Lyon, une partie d'entre eux vont pouvoir déménager dans des locaux situés rue Paul-Bert dans le 3e arrondissement. Les services de la mairie ont travaillé pour mettre aux normes le bâtiment avec l'installation d'extincteurs, des détecteurs de fumée, etc. Il y avait deux appartements et un local commercial qui nécessitait quelques aménagements. Des mobiliers ont été trouvés grâce à des dons de Notre-Dame des Sans-Abri qui a livré des matelas et des chaises et le CCAS (Centre communal d'action social) de la Ville qui a acheté des lits, sommiers, couvertures et draps. L'installation a été faite. Selon la ville, « On est allé le plus vite possible car nous ne voulions pas que les jeunes dorment dans le square trop longtemps. Les gros orages ont fait qu'il ont été hébergés dans le gymnase mais c'était temporaire ». Après ce déménagement, il reste donc environ 25 jeunes sans solution d'hébergement.

Il y a vraiment une solution de fond qui doit être trouvée. Il faut une négociation entre Préfecture, Métropole et Ville pour discuter de ce qu'il va falloir faire cet été. Ces jeunes qui ne sont pas reconnus mineurs par la Métropole de Lyon à leur arrivée en France, sont en train de faire appel de cette décision devant le Juge des Enfants. La Métropole doit prendre sa part de responsabilité et mandater des associations agréées pour accompagner les jeunes au quotidien, le temps de leur recours. La Métropole et l'État travaillent sur cette question délicate et complexe : de qui relève cette compétence. La question doit être réglée au niveau du territoire, c'est une problématique nationale, d'autres territoires sont concernés. Il faut qu'il y ait une prise de conscience nationale, et une réflexion au niveau du législateur sur ce qu'on fait de ces jeunes pendant leur recours, une fois qu'ils ont été reconnus non mineurs. Avec l'approche de l'élection présidentielle, il n'est pas sûre que cette question sera traitée tout de suite. Alors, en attendant, il faut innover.

NANTERRE

Jeudi 17 juin 2021, devant la préfecture de Nanterre (92), une vingtaine de jeunes majeurs, frappés d'OQTF qui avaient pu s'absenter exceptionnellement de leur CFA ou de leur travail ont donné, au rythme des djembés, lecture de leur lettre rédigée en assemblée générale à l'intention du préfet. Les citoyens et citoyennes, élus et organisations du département qui ont placé les jeunes sous leur protection en les parrainant étaient présents. La députée des Hauts-de-Seine, très investie dans la défense des sans papiers, a donné aux jeunes l'assurance de poursuivre le combat avec eux, jusqu'à la régularisation, un engagement de tous les participant qui ont, avec les jeunes, signé le registre du parrainage. Chaque jeune a reçu une attestation de parrainage, au nom de la députée, et des parrains-marraines, citoyens et citoyennes du 92, des élus de Bagneux, Garches, Malakoff, Nanterre, Saint Cloud, et des représentants d'associations et de syndicats. Passage de témoins émouvant : Mav Kongo, jeune slameur de République Démocratique du Congo, a dit le slam de Nina Kibuanda « A quoi ça sert ? », puis il a offert à l'assistance un texte puissant de sa composition « Clandestin ». <https://www.youtube.com/watch?v=AKvmJ3ECbzs> . Après ce moment fort et symbolique, sous les fenêtres du préfet, le collectif a demandé à être reçu, mais la porte du préfet est restée close. Ils continuerons à interpeller le préfet.

PARIS

Le jardin Villemin - rendre plus visibles les exilés

Le dimanche 30 mai 2021, pour la sixième fois, sur la place de la république à Paris, une manifestation a rassemblé plus d'un millier de personnes pour le droit au logement. La préfecture, avertie par ce rassemblement, avait acheminé des bus pour prendre en charge les migrants à la rue. 470 personnes, dont 234 femmes isolées ou en famille ont été mises à l'abri. Mais Environ 700 exilés n'ont pas pu bénéficier d'un hébergement d'urgence. La moitié d'entre eux ont rejoint leur campement du nord parisien ou leur "logement alternatif", comme des squats. Une centaine de personnes en famille ont été placées dans le réseau citoyen des associations. 300 (d'Afghans et d'Afrique de l'Est) se sont installés vers 20h30 dans le jardin Villemin (gare de l'Est) pour y passer la nuit. Certains sont à Paris depuis quelques semaines seulement et n'arrivent pas à se faire enregistrer auprès de la plateforme de l'Office français de l'immigration et de l'intégration (Ofii). D'autres dont le 'Dublin' vient de prendre fin ont le même problème, et d'autres encore sont des réfugiés statutaires. Pendant 4 jours et 4 nuits, une **centaine de bénévoles, membres et soutiens des différentes associations, avec l'aide d'habitants du quartier, se sont relayés afin d'assurer une présence, organiser la logistique et les distributions matérielles et alimentaires.**

Mercredi 2 juin 2021, Après quatre nuits dans le parc, 456 migrants qui occupaient depuis dimanche le jardin Villemin, ont donc été orientés jeudi matin 3 juin 2021 vers l'espace du Paris Event center, à Porte de la Villette et "bénéficieront très prochainement d'un accompagnement social, sanitaire et administratif afin d'être orientées vers des hébergements adaptés à leur situation". Lorsqu'ils sont envoyés dans des hébergements d'urgence, c'est toujours une solution temporaire. À chaque fois, ils retournent dans la rue quelque jours après.

Le « collectif réquisition » garde contact avec les personnes dans ces hébergements. Il veillera à une prise en charge digne, au respect des droits fondamentaux et à la pérennité de ces solutions. Afin de faire respecter les lois, il continuera de **visibiliser la situation des personnes sans-abri.**

L'Office français de l'immigration et de l'intégration a précisé que les demandeurs d'asile seront "orientés en régions" mais que les "étrangers en situation irrégulière ne relèveront pas" d'une prise en charge. Les déboutés, les dublinés seront probablement bientôt de retour dans les rues. Les réfugiés statutaires, ne sachant pas comment trouver un hébergement, devraient eux aussi retrouver les trottoirs parisiens. Mais cette évacuation n'a pas permis la mise à l'abri de tout le monde : environ 300 personnes vivent encore dans les rues du nord parisien ou dans des squats. Si rien n'est fait pour ces gens, une nouvelle action sera reprogrammée. Les associations réclament la remise à plat du dispositif d'hébergement qui manifestement ne fonctionne pas, et la mise en place d'une véritable politique d'accueil. Elles rappellent également que 400 000 logements sont laissés vacants dans la capitale (selon l'Insee).

Dégradation des conditions de vie des migrants sans abri

Dans les quartiers du nord de Paris et en proche banlieue, les conditions de vie des migrants sans abri ne cessent de se dégrader. Les personnes sont systématiquement délogées de là où elles ont pu se reposer. Les forces de police les pousse constamment vers les quartiers plus au nord de la capitale, aux bords des villes de Saint Denis et Aubervilliers. Les quelques espaces évacués après que des migrants s'y soient installés, sont généralement grillagés pour éviter toute nouvelle installation. En contre bas du stade de France, à Saint Denis, des centaines de jeunes hommes avaient installé en 2020 un campement de fortune en bord d'autoroute. Après son évacuation en novembre 2020, des grilles ont été installées sur le site.

La **Défenseure des droits** et le président du Comité consultatif national d'éthique (CNNE), ont rencontré jeudi 3 juin 2021 des exilés et des membres associatifs au cours d'une maraude à Bobigny, sur l'Île-Saint-Denis ainsi que lors d'une distribution alimentaire à la porte de la Villette, dans le nord de Paris. Dans leur communiqué, ils soulignent que la dispersion régulière des migrants empêche leur suivi juridique et médical et les force à vivre dans des situations d'errance, « de plus en plus loin des lieux d'accueil de jour, des dispositifs d'aide et des lieux de rendez-vous administratifs et médicaux ». Ils rappellent que ni l'absence de droit au séjour, ni le fait d'occuper illégalement un site ne sauraient priver de la jouissance des droits les plus fondamentaux tels que le **droit d'être hébergé, d'être soigné, d'être scolarisé, de demander l'asile** et de ne pas subir de traitements inhumains ou dégradants.

Campement devant l'hôtel de ville, suite du « jardin Villemin »

Jeudi 24 juin 2021, dans la soirée, devant l'Hôtel de ville de Paris, quelque 300 personnes ont installé des tentes, avec l'aide de l'association Utopia56, pour réclamer des places d'hébergement durables. Parmi ces migrants sans hébergement se trouvent de nombreuses familles, dont certaines avec de très jeunes enfants, et des mineurs non-accompagnés en attente de la réponse de leur recours en minorité. La plupart sont originaires d'Afrique de l'ouest. Il y a de plus en plus de statutaires à la rue ; ainsi par exemple, un couple de Congolais qui ont leurs papiers se sont réveillés pour aller au boulot : lui travaille dans le bâtiment et elle, est femme de ménage.



Jeudi 24 juin 2021, dans la soirée, devant l'Hôtel de ville de Paris, quelque 300 personnes ont installé des tentes, avec l'aide de l'association Utopia56. Crédit : Utopia 56

Le préfet avait fait la promesse après l'affaire du **jardin Villemin** de prendre en charge les familles laissées sans solution. « On réclame leur mise à l'abri parce que depuis deux, trois semaines, on ne s'en sort plus, notre réseau d'hébergement solidaire est complètement saturé. On a alerté la préfecture de la région Île-de-France, mais on n'a eu aucune réponse. On espère que la mairie va nous apporter son soutien car la personne en charge des réfugiés à la mairie de Paris a alerté l'état sur la situation des familles demandeuses d'asile sans solution d'hébergement à Paris, dont les signalements se multiplient. Nous demandons qu'une prise en charge des familles puisse être réalisée dans les meilleurs délais. En 2020, 1 300 familles sont passées par notre réseau (Utopia) d'hébergement citoyen, ça fait plus de 3 500 personnes hébergées, durant 23 jours en moyenne. Est-ce à une association citoyenne de faire ce travail ?



560 personnes ont été mises à l'abri vendredi 25 juin, 24 heures après l'installation d'un campement sur le parvis de l'hôtel de ville de Paris. Crédit : Utopia 56

Ce campement sur le parvis de l'hôtel de ville a été évacué vendredi 25 juin 2021 et quelque 560 personnes mises à l'abri. Parmi elles se trouvaient de nombreuses familles sans-abri, principalement originaires d'Afrique, mais aussi des mineurs non-accompagnés en recours. Le responsable parisien d'Utopia56, s'est réjoui de ces mises à l'abri mais a déploré "de devoir effectuer ce type d'opérations pour obtenir des hébergements, alors même que nous alertions depuis des semaines sur la situation des familles à la rue", soulignant un "problème de volonté politique au niveau de l'accueil". La mairie de Paris, qui a mobilisé deux gymnases pour ces mises à l'abri, "assume ses responsabilités et va au-delà de ses compétences", a soutenu l'adjoint en charge du logement, de l'hébergement d'urgence et de la protection des réfugiés. "Nous souhaitons travailler avec l'État à des solutions pérennes, à commencer par les réquisitions des bâtiments vacants, Personne ne peut accepter que des immeubles restent vides quand des gens dorment dehors."

TOULOUSE

Le 2 juin 2021, 3 campements ont été détruits en même temps dans le même secteur, 2 jours après la fin de la trêve hivernale ! Depuis des mois plusieurs dizaines de familles y vivaient. Sur un site, les engins sont arrivés bien avant la police et la sous-préfète. Ils ont commencé à détruire le sol, les habitations, les voitures, des arbres sous les yeux des habitants, parfois sans vérifier si des gens étaient à l'intérieur. Il y avait des enfants dans certaines voitures. Une habitante a fait un malaise, on a appelé le SAMU. Ces expulsions sont extrêmement violentes. Car elles détruisent les communautés formées dans ces campements et leurs lieux de vie et parce que les habitants ont été méprisés et malmenés par la police et la préfecture.

Certains habitants, dont la quasi totalité d'un campement, ont reçu des propositions de relogement, notamment deux familles avec enfants. D'autres ont seulement reçu des places en hôtels temporaires (deux jours pour certains). Un des hôtels est à Muret, donc loin de tout, du travail, et de l'école des enfants. Au moins une famille et deux hommes âgés sont restés sans solution. Une famille n'a pas été acceptée par l'hôtel car la femme est mineure et enceinte. Même si des solutions ont été proposées à certains, elles restent insuffisantes. C'est une avancée mais il faut continuer pour

que des solutions pérennes soient proposées à TOUS. Les équipes continuent quotidiennement à se mobiliser pour le droit et le respect à la dignité de toutes et tous.

SEDAN

Au collège Le Lac, à Sedan, un élève a été interpellé dans l'enceinte de l'établissement sous le regard de ses camarades avant d'être expulsé avec ses parents hors du territoire français. Mercredi 9 juin 2021, une assistante sociale se présente devant le collège pour venir chercher un Afghan de 13 ans, scolarisé en classe de 5e depuis le mois de décembre. Le jeune garçon est alors emmené à la gendarmerie la plus proche puis placé en centre de rétention administrative (CRA) avec son père et sa mère. Dès le lendemain matin, la famille est expulsée vers la Suède, en vertu du règlement Dublin. Ses parents y ont passé deux ans puis ont été déboutés de leur demande d'asile. Ils sont ensuite venus en France, en septembre dernier, pour tenter d'y obtenir une protection. En effet, en attendant la fin de la procédure Dublin - période de 18 mois pendant laquelle un Dubliné ne peut déposer une nouvelle demande d'asile et peut être renvoyé dans le premier pays d'arrivée en Europe - ses parents avaient réussi à faire scolariser leur fils. Au collège, il était très apprécié de ses camarades mais aussi de l'équipe enseignante. Selon ses professeurs, il s'est très vite intégré malgré la barrière de la langue. Il était très sociable et s'est rapidement fait des copains. Même s'il ne parlait pas bien le français, il communiquait avec eux en anglais. Bon élève, le jeune Afghan avait même obtenu les félicitations au dernier conseil de classe. Le répit de cette famille aura été de courte durée. Pour le maire de la ville, le procédé est inacceptable. L'école doit être un lieu sanctuarisé. Les choses auraient pu être faites de manière différente, mais là cela a été brutal. Ses professeurs non plus n'en reviennent pas. Le corps enseignant a été "très surpris" par la méthode et la rapidité de la procédure, il veut continuer de se battre pour lui. Vendredi 11 juin 2021, une "journée collège mort" a été organisée dans la cour et devant l'établissement. Pendant deux heures, ses professeurs et ses camarades ont pris la parole pour sensibiliser l'opinion sur le cas de ce collégien.

Beaucoup d'Afghans viennent en France après avoir été déboutés par la Suède, qui a une politique d'asile très dure envers cette communauté. Cependant, plusieurs décisions de justice ont permis à ces Afghans de déposer une nouvelle demande d'asile en France car un renvoi en Suède est souvent synonyme d'une expulsion vers l'Afghanistan, expulsion que ne pratique pas directement Paris. De nombreux afghans ont obtenu la protection subsidiaire en France, et pratiquement tous sont passés par la procédure Dublin. Mais une décision du Conseil d'État daté du 28 mai 2021 a changé la tendance. Les Sages ont estimé que ces renvois vers la Suède étaient légitimes. Pourtant, les témoignages d'Afghans renvoyés dans leur pays d'origine par la Suède ne sont pas rares.

MANCHE

Très tôt dans la matinée de mardi 15 juin 2021 un bateau à la dérive a été intercepté au large de la plage de Malo-les-Bains, à Dunkerque. Ses treize passagers ont été secourus par une équipe de la Société nationale des sauveteurs en mer (SNSM), et ramenés au port de la ville. Tous sont sains et saufs. Lundi 14 juin 2021, 110 personnes ont été interceptées en pleine mer, dont 45 par les services français. La députée de Douvres a appelé pour sa part à "des moyens de dissuasion plus robustes" pour que les traversées prennent fin.

Vendredi 18 juin 2021, quatre-vingt migrants ont été secourus, dans la Manche alors qu'ils tentaient de rejoindre l'Angleterre sur des embarcations de fortune : Deux premières embarcations

transportant au total 42 personnes ont d'abord été prises en charge au large de Boulogne-sur-mer et d'Ambleteuse, et en début d'après-midi, une autre embarcation se trouvant en difficulté au large de Leffrinckoucke (Nord) a été secourue et ses 38 occupants ramenés au port de Calais. Tous ont été pris en charge sains et saufs par le Service départemental d'incendie et de secours (SDIS) et la police aux frontières du Pas-de-Calais.

Malgré le durcissement de la politique de la Manche appliquée par le Royaume-Uni et la France, le nombre de migrants souhaitant rejoindre les côtes britanniques ne faiblit pas. Depuis le 1er janvier, 5 007 personnes ont traversé la mer. Au cours de la même période l'année dernière, 1 865 candidats à l'exil avaient été récupérés par les autorités. Puis les traversées avaient repris de plus belle les six derniers mois de l'année 2020 : **8 410 migrants avaient finalement franchi la frontière.**

Favorisées par une météo clémente et une mer calme, les traversées de la Manche se sont multipliées : Mardi 15 juin 2021, **80 personnes ont réussi à atteindre les côtes britanniques** sur trois embarcations distinctes. Dans le même temps, les autorités françaises interceptaient 46 passagers qui tentaient eux aussi la traversée.

MEDITERRANEE

La mer calme et le beau temps se sont fait sentir en Méditerranée

Pour la seule journée de samedi 12 juin 2021, **plus de 2 000 migrants** ont tenté de rejoindre l'Europe depuis les côtes nord-africaines. Un millier de personnes ont réussi à atteindre l'île italienne de Lampedusa tandis qu'environ mille autres ont été interceptées en mer et renvoyées en Libye (voir à Italie -Lampedusa, Libye, Malte et Tunisie).

FRONTEX

Le 7 juin 2021, Un audit de la cours des comptes de l'union européenne met en cause l'efficacité de FRONTEX, car l'agence ne soutient pas toujours les états dans la gestion des frontières. Elle n'a pas adapté son organisation et a accumulé trop de lacunes sur l'utilisation des ressources humaines, l'analyse des risques, ou la communication entre ses différentes unités. Il y a enquête sur le rôle présumé de l'agence dans les refoulement illégaux dans différents pays (dont la Grèce). Les eurodéputés ont refusé de donner leur quitus au budget 2019. Le rapport termine par : « il n'est pas certain que le contingent permanent puisse fonctionner comme prévu ».

LES NAVIRES

À la date du 7 juin 2021, alors que les traversées sont en hausse en méditerranée, de nombreux **bateaux humanitaires sont retenus à quai** dans différents ports **italiens**. Ceci pour pour des "irrégularités" liées à des questions de maintenance technique.

Le Geo Barents

Affrété par Médecins sans frontières ; il est le seul navire humanitaire présent depuis le 31 mai 2021 au large de la Libye. Le 7 juin 2021, il se trouvait dans la SAR zone libyenne. Jeudi 10

juin 2021, il a porté assistance à 26 migrants à bord "d'un petit bateau en bois" au large de la ville libyenne de Sabratha. Les personnes secourues sont originaires du Mali, de Côte d'Ivoire, du Sénégal, de Guinée, de Gambie et du Soudan. Parmi les rescapés se trouvent 15 mineurs non-accompagnés, mais aucune femme. Pendant le sauvetage de l'embarcation, repérée via les jumelles de l'équipage, les garde-côtes libyens ont "intimidé et menacé verbalement" les humanitaires via la radio. Le 1er juin 2021, il a été témoin de plusieurs interceptions par les garde-côtes libyens. "À 8h30 ce matin, le Geo Barents a vu un navire des garde-côtes libyens intercepter un canot pneumatique au large de Zouara". La veille, l'équipage avait "repéré deux patrouilleurs libyens remplis de personnes sans gilet de sauvetage". Vendredi 10 juin 2021, le Geo Barents a secouru 118 migrants en détresse en mer, dans la zone de recherche et de sauvetage (SAR zone) au large de la Libye. Samedi 11 juin 2021, le Geo Barents a mené quatre opérations consécutives portant secours à 266 personnes. Les équipes ont procédé à des sauvetages non-stop et n'ont pas dormi pendant 48h. Il y a un nombre exceptionnel de personnes à bord, ce qui montre la gravité de la situation en Méditerranée centrale. Les autorités maltaise n'ont pas voulu prêter main forte à l'ONG au cours des opérations et ont refusé d'accueillir les rescapés sur leur sol. 410 rescapés qui se trouvent à bord du navire humanitaire : 299 hommes, 12 femmes dont une enceinte, et 99 mineurs dont 91 non-accompagnés. La majorité des rescapés ont déclaré être Syriens, on compte aussi des Éthiopiens, des Bangladais, des Érythréens et plusieurs autres nationalités. Le 14 juin 2021, le Geo Barents cherche toujours un port de débarquement. Il a contacté les autorités maritimes compétentes durant 24 heures mais il n'a toujours pas de solution due au ping-pong bureaucratique. Le mercredi 17 juin 2021, le navire a été autorisé entrer dans le port sicilien d'Augusta. Vendredi 18 juin 2021, la Croix-Rouge italienne est montée à bord pour procéder aux premiers tests anti-Covid. Tous les migrants seront testés avant leur descente du navire. Le débarquement des personnes vulnérables, comme les femmes et les enfants, a également commencé vendredi vers 11 heures. En raison de la pandémie de Covid-19, les exilés devront obligatoirement observer une période de quarantaine.

Le Vos Triton

Le lundi 14 juin 2021, ce navire commercial battant pavillon Gibraltar, (voir lettre 13), a secouru des migrants dans un canot qui allait à la dérive, avec le moteur cassé, dans les eaux internationales de la mer Méditerranée. Ceci a été vu sur des images dévoilées par l'ONG Sea-Watch via son avion de reconnaissance. Plus tard, le soir du 14 juin 2021, l'ONG Sea-Watch a appris par la radio que le « Vos Triton » était en discussion avec les garde-côtes libyens pour un transbordement de 180 migrants. Le 15 juin 2021, les rescapés ont été remis aux garde-côtes libyens qui les ont ramenés au port de Tripoli.

L'OIM et le HCR condamnent le retour en Libye de migrants secourus en Méditerranée : personne ne doit être renvoyé en Libye après un sauvetage en mer. "La Libye n'est pas considérée comme un port sûr en raison de l'absence d'une chaîne de protection après le débarquement. Il y a des détentions arbitraires et des violations généralisées des droits humains contre les migrants dans le pays, documentées par l'ONU". La célèbre ex-capitaine du navire humanitaire Sea Watch 3 (voir lettre 16), s'est scandalisée de ce passage de relais entre le Vos Triton et les Libyens. "Nous ne pouvons pas ignorer que des navires battant pavillon européen, enfreignent la loi maritime internationale".

L' Aita Mari

Il est en Espagne, au port de Burriana pour des travaux de maintenance

L'Alan Kurdi

Immobilisé pendant 6 mois en Italie, l'Alan Kurdi a pris la route de l'Espagne à sa libération. Il se trouve actuellement au port de Burriana pour d'importants travaux de maintenance. Aucune date de retour en mer n'a été communiquée par l'ONG. L'Alan Kurdi avait été bloqué en Sardaigne, pour non-respect des normes de sécurité en vigueur. Il avait déjà fait l'objet d'une détention en mai 2020 pour des irrégularités "de nature technique et opérationnelle".

Le Sea-Watch 3

Il est retourné en Espagne, au port de Burriana, après avoir été immobilisé par les autorités italiennes pendant plus 59 jours. Il était retenu en Sicile en raison notamment de violations présumées aux règlements sur la sécurité de la navigation.

Le Sea-Watch 4

Il est toujours bloqué en Italie, dans le port de Trapani. Il avait repris la mer au mois d'avril avant d'être à nouveau arrêté par les autorités italiennes. Lors de sa dernière mission, il avait secouru 455 migrants au large de la Libye et les avait débarqués à Trapani le 4 mai 2021 (voir lettre 16).

Le Sea-Eye 4

Il est actuellement bloqué par les autorités italiennes pour avoir... sauvé trop de personnes. "Le grand nombre de personnes récupérées, qui dépasse le nombre autorisé [...] constitue un grave danger pour le navire et l'équipage", selon le rapport des autorités italiennes. Il avait sauvé 415 migrants (voir lettre 16). L'ONG allemande s'est défendue affirmant que, selon l'article 98 de la Convention maritime internationale, un capitaine de navire a le devoir de secourir toute personne en détresse en mer.

L'Ocean Viking

Il est actuellement à quai à Naples pour des travaux de maintenance. Le 28 juin 2021, l'Ocean Viking quitte le port français de Marseille pour le large.

L'Open arms

Il est retenu par les autorités italiennes à Pozzallo, en Sicile, avec des prétextes administratifs.

TUNISIE

Vendredi 28 mai, 2021 au moins 262 migrants à bord de plusieurs embarcations ont été interceptés par la marine tunisienne et les garde-côtes. Un groupe de 158 personnes, tunisiens et des ressortissants de pays d'Afrique subsaharienne âgés de 15 à 37 ans, a été ramené à terre ; deux bébés se trouvaient également parmi eux. Il était parti dans la nuit de jeudi 27 mai à vendredi 28 mai 2021 de Sidi Mansour, dans la région de Sfax. Un second groupe de 104 migrants âgés de 15 à 40 ans, de nationalités tunisienne, marocaine, soudanaise, égyptienne ou ghanéenne, qui étaient partis du port libyen de Zouara, a été secouru au large de Sfax. 219 personnes ont été arrêtées jeudi 27 mai 2021, dans plusieurs régions du pays, pour tentative d'émigration clandestine. Certains étaient à bord de bateaux et d'autres étaient soupçonnés d'avoir préparé leur départ.

Les départs depuis la Tunisie sont en augmentation ce qui est probablement dû à la récente vague de protestations politiques dans le pays et à l'impact du Covid-19.

Mardi 1er juin 2021, Un canot, parti de Libye, qui transportait plus de 90 migrants a fait naufrage à 67 km au large des côtes tunisiennes. Au moins 23 personnes se sont noyées au large de la Tunisie alors qu'ils tentaient de traverser la Méditerranée vers l'Italie. Dans le même temps, 70 autres (37 Érythréens, 32 Soudanais et un Égyptien -- tous âgés de 15 à 40 ans) ont été secourus et pris en charge par le Croissant rouge et l'Organisation internationale des migrations au port de Zarzis.

Dans la nuit de dimanche à lundi 1er juin 2021, La marine est venue en aide à 39 migrants qui se trouvaient sur une autre embarcation, à 50 km des côtes tunisiennes ; il était parti de Sfax (centre-est).

Cimetière des inconnus - Jardin d'Afrique

Partis de Libye ou parfois de Tunisie, des corps de migrants non-identifiés sont repêchés au large, ou échouent sur les plages du sud tunisien en raison des courants marins. Un "cimetière des inconnus" à Zarzis recevaient leur dépouilles. Il compte plus de 500 tombes, tous de migrants subsahariens non-identifiés, des hommes, des femmes et des enfants. Avant de les enterrer, la garde maritime et la Protection civile récupèrent les corps, procèdent à un travail d'identification et au prélèvement d'ADN. Ce cimetière est plein. Un nouveau cimetière "Jardin d'Afrique" a été inauguré mercredi 9 juin 2021, aussi à Zarzis. C'est l'œuvre d'un artiste algérien, Rachid Koraïchi, 74 ans ayant exposé à Londres, New York ou Paris. Ce projet humaniste, veut faire au migrants, damnés de la mer, un «début de paradis », après l'enfer de la traversée, eux qui ont affronté le Sahara, des gangsters, des terroristes, parfois la torture ou un naufrage. Ce cimetière sera bientôt plein. Il y a déjà 200 sépultures. Beaucoup de corps sont retrouvés sur les plages. Ainsi lundi 7 juin 2021, sept migrants ont été récupérés, et de manière générale, toutes les semaines, on récupère des corps.

Dimanche 13 juin 2021 la marine tunisienne a déclaré avoir secouru en pleine mer 101 migrants partis vendredi de Libye, en direction de l'Europe. Leur embarcation était en détresse près de la plateforme gazière de Miskar. Les naufragés ont été remis aux autorités au port de Sfax. Le même jour, la marine tunisienne a intercepté 13 tunisiens au large de ses côtes. Ils avaient pris la mer samedi soir 12 juin 2021 depuis Djerba. Neuf autres personnes ont été secourus par les garde-côtes tunisiens dimanche 13 juin et deux sont portées disparues après le naufrage de leur embarcation au large de Kelibia.

Jeudi 24 juin 2021, la marine tunisienne a porté assistance, à 267 migrants en détresse en Méditerranée. Originaires pour la plupart du Bangladesh, ils avaient pris la mer depuis la ville libyenne de Zouara, quelques jours plus tôt, pour rejoindre les côtes européennes. L'embarcation en difficulté avait subi une avarie. Les naufragés ont été ramenés au port de Ben Guerdane, dans le sud de la Tunisie, à la frontière avec la Libye, où ils ont été pris en charge par le Croissant-Rouge et l'Organisation internationale des migrations (OIM). Ils ont ensuite été placés en quarantaine dans un hôtel spécialement réservé de l'île touristique de Djerba. La Tunisie porte régulièrement secours à des migrants partis de Libye et ayant fait naufrage en Méditerranée centrale.

Dimanche 27 juin 2021, la marine tunisienne a secouru 178 personnes (27 d'Égypte, 83 du Bangladesh, 6 d'Érythrée, 13 du Mali, de Côte d'Ivoire et de Mauritanie, Maroc, Nigéria, Somalie, Soudan, Syrie, Tunisie et Yémen), à bord de plusieurs embarcations, Leurs embarcations étaient tombées en panne et risquaient de couler. Le personnel d'une plateforme pétrolière sur zone a transmis l'alerte aux autorités qui ont pris en charge ces ressortissants. Deux corps sans vie ont également été retrouvés au cours de ces opérations de sauvetage.

Entre le 1er janvier et le 31 mai 2021, l'ONU a décompté au moins 760 morts en Méditerranée. Depuis le début de l'année, plus de 1 000 personnes parties des côtes libyennes ont

ainsi été récupérées en mer par la marine tunisienne. 11 000 départs ont été dénombrés entre janvier et avril 2021, soit 73% de plus qu'à la même période l'an passé, car la situation pour les étrangers, en Libye, ne cesse de se détériorer.

LIBYE

Les départs depuis la Libye ont nettement augmenté, avec 11 000 départs de janvier à avril 2021, soit 73% de plus qu'à la même période l'an passé. En cause : la "détérioration" de la situation pour les étrangers dans le pays », selon le Haut-commissariat aux réfugiés (HCR).

Dans un tweet publié mardi 8 juin, le Haut-commissariat des Nations unies pour les droits humains (HCDH) révélait que plusieurs tentatives de suicide avaient été commises dans le centre de détention de Sharah Zawiya, à Tripoli. Ce centre géré par le département libyen de lutte contre la migration illégale, sous l'autorité du ministère de l'Intérieur, est censé être réservé aux "populations vulnérables". Mais les femmes et les enfants qui y sont enfermés sont privés de leurs mouvements et surveillés uniquement par des hommes. Deux jeunes (16-18 ans) ont tenté de se suicider après avoir été victimes d'agressions dans leur cellule ou aux toilettes. L'ampleur des violences sexuelles commises en Libye sur les migrants est considérable. Dans certains centres de détention de ce pays en proie au chaos, les agressions sexuelles sur les femmes migrantes sont quasi-systématiques. L'impunité reste la règle en Libye pour les auteurs de crimes sexuels. Ils n'ont "Aucun compte à rendre ... pour ces abus contre les femmes qui ont été ramenées en Libye par [les gardes côtes libyens]. Une majorité des femmes réfugiées évacuées des centres de détention où elles étaient détenues depuis plus de neuf mois avaient des enfants ou étaient enceintes à cause des viols commis par les gardes" (d'un envoyé spécial du Haut-commissariat des Nations unies pour les réfugiés chargé de la Méditerranée centrale.)

Entre samedi et dimanche 13 juin 2021, plus de 1 000 personnes, réparties dans cinq canots, ont été interceptées en Méditerranée centrale par les garde-côtes libyens et ramenées à terre à Zaouïa et Tripoli.

Dimanche 20 juin 2021, un canot de migrants parti des côtes libyennes a fait naufrage en mer Méditerranée. Une cinquantaine de personnes se trouvaient à bord dont de nombreux Syriens. Une trentaine de migrants ont pu être secourus. Dix-huit personnes, originaires de Syrie, sont portées disparues.

Plus de 9 659 personnes ont été ramenées de force en Libye en 2021, 173 morts, 294 mineurs et 459 disparus.

L'ONG médecins sans frontières a annoncé mardi 22 juin 2021, qu'elle suspendait temporairement ses activités dans les centres de détention d'Al-Mabani et d'Abu Salim, à Tripoli. C'est la première fois depuis le début de ses visites dans les centres, en 2016, que MSF prend une telle mesure. La persistance d'incidents particulièrement violents envers les réfugiés et les migrants, ainsi que le risque pour la sécurité de son personnel, ont atteint un niveau inacceptable. Sans une amélioration des conditions de détention et la fin des violences, MSF ne pourra plus fournir d'aide et de soins médicaux dans ces centres. Le 17 juin 2021, dans la prison d'Al-Mabani, les équipes ont été témoins de violences perpétrées par les gardes, notamment du passage à tabac in-discriminé de personnes qui tentaient de quitter leur cellule pour des consultations avec des médecins de MSF. MSF a dû traiter 19 personnes souffrant de blessures causées par les coups, notamment des fractures, des coupures, et des traumatismes contondants. Dans la prison d'Abu Salim, des armes ont été utilisées contre des exilés le 13 juin 2021, faisant plusieurs victimes. Il y a surpopulation dans ces prisons. Depuis le début de l'année 2021, plus de 14 000 migrants ont été interceptés en mer, renvoyés en Libye et placés en centres de détention, ce qui est supérieur à toute l'année 2020.

Dans certains endroits, jusqu'à quatre personnes doivent se partager un mètre carré d'espace - ce qui oblige les gens à se relayer pour s'allonger et dormir ; les nouveaux arrivants sont obligés de dormir dehors. Le manque de nourriture est criant. MSF réitère son appel à mettre fin à la détention arbitraire des migrants interceptés en Méditerranée. « Aucune autre personne interceptée en mer par les garde-côtes libyens financés par l'UE ne doit être contrainte de retourner en Libye et dans des centres de détention. La violence à l'intérieur de ces centres doit cesser et toutes les personnes piégées dans ces conditions inhumaines doivent être libérées ».

MALTE

Les autorités maltaise n'ont pas voulu prêter main forte au Géo Barents au cours des opérations (voir ci-dessous) et ont refusé d'accueillir les rescapés sur leur sol.

Au large de Malte, quelque **100 personnes** en difficulté en mer ont été secourus par un **navire commercial turc**, sur ordre de La Valette. Mais ce sauvetage a rapidement pris une tournure politique. Comme souvent, Malte a **refusé d'accueillir** les rescapés et a demandé au cargo de maintenir son cap vers la Tunisie. À bord, la tension est montée d'un cran lorsque les exilés ont **menacé de se révolter** en cas de renvoi en Afrique du nord. Après plusieurs heures de négociations entre la Turquie, Malte et la Tunisie, la Valette a finalement accepté de recevoir les naufragés.

Le mercredi 16 juin 2021, Alarm Phone (plateforme d'aide aux migrants en mer), signale que quatre-vingt personnes sont à la dérive dans les eaux maltaises. Le moteur s'est arrêté et le bateau dérive. Le voilier Nadir (ONG allemande Resqship) a repéré le canot en bois avec 86 migrants, dont plusieurs enfants et trois femmes enceintes, partis de Libye deux jours plus tôt. Il contacte alors le centre de coordination et de sauvetage maltais (MRCC) pour prendre en charge les naufragés, mais La Valette **refuse de coordonner le sauvetage**. Le voilier de 18 mètres n'est pas équipé pour accueillir autant de personnes et n'a pu embarquer à son bord que la moitié du groupe, les plus vulnérables. Les autres ont reçu des gilets de sauvetage et sont restés dans le canot, sous la surveillance des humanitaires. "Nous ne sommes pas un navire de sauvetage, les migrants doivent être transférés sur un plus gros navire et amenés dans un port sûr", insiste Resqship. Après des heures sans coordination, les autorités maltaises ont informé le Nadir de l'arrivée imminente d'un navire marchand, qui se trouvait à proximité, pour les soutenir. Mais ce bateau n'est jamais arrivé sur zone. A la place, l'équipage a vu débarquer les garde-côtes libyens. Ces derniers ont menacé les personnes en détresse ainsi que les membres de l'équipage et les ont exhorté à transférer les migrants sur le navire libyen afin qu'ils soient transférés en Libye. Le Nadir a refusé de coopérer, affirmant qu'un tel procédé est hautement illégal car il représente une violation du droit maritime et une grave atteinte aux droits humains. Face à l'urgence de la situation et l'absence de réponse de Malte, le voilier s'est dirigé mercredi 16 juin soir vers Lampedusa, en remorquant le canot. Jeudi matin 17 juin 2021, "énorme soulagement à bord du Nadir" : un navire des garde-côtes italiens a pris en charge les naufragés en pleine mer pour les transférer dans un port du pays. Ce n'est pas la première fois que Malte refuse de coordonner le sauvetage d'une embarcation en détresse dans ses eaux. Dans un rapport publié en septembre, 2020 (voir lettre 6) Amnesty International dénonçait déjà ces pratiques maltaises les accusant de tactiques illégales en Méditerranée pour empêcher l'arrivée de migrants et l'organisation de refoulements illégaux vers la Libye, le détournement de bateaux vers l'Italie plutôt que le sauvetage de personnes en détresse.

UNION EUROPEENNE

Journée mondiale des réfugiés : le 20 juin 2021

Les Églises européennes invitent à prier pour les migrants morts en mer lors de la Journée mondiale des réfugiés du 20 juin 2021 et la Conférence des Églises européennes (CEC) ainsi que la Commission des Églises pour les migrants en Europe (CEME) demandent instamment aux Églises de commémorer la vie des milliers de migrants et de réfugiés qui ont perdu la vie dans la mer Méditerranée en tentant d'atteindre l'Europe. *«En cette période de l'Ascension et de la Pentecôte, pleine d'espérance et de lumière pour toute l'humanité, nous sommes profondément attristés et troublés par la souffrance, le désespoir et la mort qui touchent des milliers de nos frères et sœurs»*, (lettre commune envoyée aux Églises européennes). Elle appelle à *être les témoins et les serviteurs de la résurrection et d'une vie nouvelle, où règnent la justice et la paix, indépendamment de l'ethnie, de la nationalité ou de la religion, et à se souvenir et à prier pour ceux qui sont morts aux frontières de l'Europe en cherchant à fuir la violence, la guerre ou le désespoir.*

L'Europe doit faire appel aux migrants pour combler son déficit de travailleurs

Le préjugé tenace qui prétend que les migrants volent le travail des locaux a du plomb dans l'aile. Car l'Europe devra au plus vite s'appuyer sur l'immigration pour pallier le manque de main-d'œuvre à venir, selon un rapport du Center for Global Development basé à Washington dont le titre est : *Can Africa Help Europe Avoid Its Looming Aging Crisis?* (L'Afrique peut-elle aider l'Europe à éviter sa crise de vieillissement imminente ?)

D'ici 2050, le Vieux Continent comptera en effet 95 millions de travailleurs de moins qu'en 2015. Synonyme de baisse de croissance et de productivité à l'instar du modèle japonais, cette carence représentera entre 11 et 14 millions de personnes en Allemagne, et 5 à 8 millions de postes en France. Si le prolongement de l'âge de la retraite, l'automatisation des tâches et l'externalisation des postes sont des pistes de solutions, pour Charles Kenny, l'auteur du rapport, "ce ne sera vraiment pas suffisant". "Rien de tout ça ne sauvera l'Europe du défi du vieillissement de la population". Pour l'économiste : "la migration est la seule réponse à ce déséquilibre". "Il y aura un réel besoin de migrants dans les secteurs touchés par le vieillissement des populations, comme les services de santé et de soins. Mais cette année nous a également montré que d'autres domaines d'activités subissaient des pénuries de travailleurs, notamment à cause de la baisse des arrivées de migrants. Dans plusieurs pays européens, l'agriculture, l'agroalimentaire, la restauration, l'hôtellerie, les transports et les services de nettoyage ont subi de plein fouet cette situation".

Illustration d'une situation déjà bien réelle au Royaume-Uni, le National Health Service, système de la santé publique national qui fournit l'essentiel des soins, dispose de 100 000 postes vacants d'infirmiers, de médecins généralistes et de personnels hospitaliers. "Les directeurs d'hôpitaux sont incroyablement frustrés parce qu'ils ont du personnel étranger qui veut venir travailler dans leurs services, mais le gouvernement ne les laisse pas entrer", avait déclaré quelques mois avant la pandémie le Secrétaire d'État à la Santé britannique.

"Cette fois, ce n'est pas dans les usines, comme lors des premières vagues de migrations maghrébines que le besoin se fait sentir, mais plutôt dans la santé et dans les zones rurales, qui ont du mal à recruter au sein des communautés locales, confirme un chercheur à l'université de Strasbourg, spécialiste des migrations. Aujourd'hui, on voit même des boulangers ou des mécaniciens qui peinent à avoir des apprentis. C'est un besoin que les migrants peuvent combler".

Pour attirer plus de migrants, c'est vers l'Afrique que l'Europe doit se tourner. "Sa proximité et ses locuteurs anglophones et francophones sont des atouts non négligeables". Sa population jeune - en 2019, la moyenne d'âge y était de 19 ans selon les chiffres des Nations unies - qui peine à trouver un emploi en dehors du secteur informel en fait également "le partenaire évident avec lequel l'Europe doit coopérer". Ceux qui voyagent ne sont pas les plus pauvres. En Côte d'Ivoire par exemple, la croissance a atteint un record presque inégalé ces trois dernières décennies. Et c'est pourtant à cette période que le pays a engendré le plus grand nombre de migrants irréguliers vers les côtes européennes. Malgré tout, combler le déficit de main-d'œuvre par la migration africaine restera un vœu pieu, si la politique migratoire européenne reste en l'état actuel. D'après l'ONU, si rien ne change, les travailleurs immigrés ne combleront qu'entre 23 et 30% - dont un quart d'Africains - du manque total de travailleurs en Europe en 2050.

"L'Union européenne doit repenser sa stratégie sur la question, et offrir aux candidats à la migration bien plus de moyens légaux pour venir sur son territoire, soutient un chercheur spécialiste de la migration dans un Institut allemand de recherche sur l'emploi et le marché du travail. Le Center for Global Development préconise d'ouvrir les universités à davantage d'étudiants étrangers, de développer des partenariats de formation des émigrants potentiels, ou encore d'accepter un plus grand nombre de réfugiés dans le but de créer des réseaux, afin d'attirer plus tard, davantage de migrants.

Triste avenir : un mur d'acier entre la Grèce et la Turquie.

L'Union européenne (UE) se dote d'un nouvel arsenal de protection. A la frontière gréco-turque, sera mis en service un **canon sonore** tirant des rafales de bruits assourdissants et pouvant atteindre le volume d'un moteur à réaction, depuis un camion blindé. **Un mur d'acier** bloquera également les points de passages utilisés par les exilés pour rejoindre la Grèce en traversant la frontière Evros (Voir <https://geoimage.cnes.fr/fr/geoimage/grece-turquie-la-vallee-de-levros-une-frontiere-nationale-et-communautaire-sous-fortes>). Les tours d'observation de la zone seront équipées de caméras à longue portée, d'une vision nocturne et de plusieurs capteurs de mouvements. Les données seront ensuite envoyées aux centres de contrôle et traitées par une intelligence artificielle afin de signaler les mouvements suspects. Ce réseau de surveillance automatisé vise à détecter rapidement les migrants et les dissuader de traverser, avec des patrouilles fluviales et terrestres utilisant des projecteurs et le canon sonore.

La construction de ce dispositif à la frontière gréco-turque sera lancés d'ici la fin de l'année 2021. Ce nouveau dispositif inquiète les organisations humanitaires et certains députés européens. Il est profondément troublant que, à maintes reprises, les fonds de l'UE soient investis dans des technologies coûteuses qui sont utilisées de manière à criminaliser, expérimenter et déshumaniser les personnes en mouvement.

ALLEMAGNE

Fouiller des téléphones est illégal

En vertu d'un amendement de 2017 à la loi allemande sur le droit l'asile, la consultation et l'analyse des données de smartphones est autorisée si l'objectif est de vérifier l'identité et la nationalité d'un demandeur d'asile qui n'est pas en mesure de présenter un passeport ou une autre pièce d'identité. Les autorités sont alors habilitées à **analyser les contacts téléphoniques**, les appels, les messages entrants et sortants, l'historique de navigation, la géolocalisation des photos, les adresses mail et les noms d'utilisateurs utilisés sur les réseaux sociaux ou d'autres plate-formes

sur lesquelles il faut s'enregistrer. L'Office fédéral pour la migration et les réfugiés (BAMF) a toujours défendu ces fouilles téléphoniques comme étant un outil nécessaire pour prévenir la fraude en matière d'asile et aider les agents de l'immigration à prendre la bonne décision. Une plainte avait déjà été déposée en février 2021 accusant les autorités allemandes d'avoir violé le "droit fondamental à la vie privée numérique". Des demandeurs d'asile ont décidé, avec le soutien de militants du respect de la vie privée, de poursuivre l'État pour cette pratique. La loi sur la protection des données s'applique à tous, y compris aux demandeurs d'asile. Analyser ces téléphones n'est tout simplement pas compatible avec la loi, estime une avocate travaillant pour l'ONG berlinoise Society for Civil Rights (GFF) : "Nous devons vérifier ce que fait exactement le BAMF et mettre un terme à ces abus." Un **tribunal administratif de Berlin** a en effet estimé mardi 2 juin 2021 que le BAMF n'aurait pas dû exiger ces **donnés** et qu'il a violé la loi en stockant inutilement les informations obtenues dans le téléphone portable lors de sa recherche. Le jugement suggère que toute pratique du BAMF qui consiste à fouiller des téléphones est illégale. Ce jugement pourrait désormais avoir un impact sur une plainte en cours auprès de l'organisme allemand de surveillance de la protection des données. En effet, en février 2021, une organisation allemande de défense des libertés publiques, la GFF et d'autres organisations ont demandé au commissaire fédéral chargé de la Protection des données et de la liberté d'information, de se pencher sur ces fouilles téléphoniques. Contrairement au tribunal de Berlin, il aurait le pouvoir d'ordonner au BAMF de cesser cette pratique. Cette décision à Berlin pourrait déclencher d'autres actions en justice susceptibles de pousser le BAMF à revoir ses méthodes. Un représentant de l'autorité chargée des migrations et des avocats ont convenu que si le BAMF décidait de contester le verdict, l'affaire serait directement portée en appel devant le plus haut tribunal administratif du pays. Et au delà d'un verdict en appel, ce tribunal pourrait transmettre l'affaire à la Cour constitutionnelle allemande. Celle-ci aurait alors le pouvoir d'annuler la loi de 2017 autorisant les fouilles téléphoniques.

Un tribunal condamne une religieuse ayant aidé des sans papiers

Une religieuse accueille régulièrement des sans papiers dans le besoin, alors que l'asile religieux est une tradition chrétienne généralement tolérée par les autorités allemandes et bénéficiant d'un certain vide juridique. En 2019, avec le soutien de l'évêque de Würzburg, elle a ainsi accordé l'asile religieux dans son monastère à deux femmes originaires du Nigeria. Elles affirment avoir été forcées à se prostituer en Italie, avant de réussir à s'échapper et de rejoindre l'Allemagne. Mais à ce moment là, en vertu du règlement de Dublin, l'Italie est responsable du traitement de leur demande d'asile en étant le premier pays par lequel les deux femmes sont arrivées sur le territoire européen. Le 9 juin 2021, dans son jugement, le tribunal de Würzburg estime que la religieuse a enfreint la loi en abritant des personnes censées être expulsées : « Nous vivons dans une démocratie, pas une théocratie. C'est une violation de la loi qui ne peut être ignorée ». Le juge a condamné la religieuse à une amende de 500 euros qui devra être versé à une œuvre caritative, et à une période probatoire de deux ans.

Le Conseil des réfugiés de Würzburg, et le parti des Verts, ont également critiqué cette décision, exprimant leur solidarité avec la religieuse et appelant à la dépénalisation de l'asile religieux, de plus en plus régulièrement remis en cause devant les tribunaux. Aider des personnes dans des situations désespérées n'est pas un crime ; Quand une cour qualifie le geste de l'asile religieux d'injustifié, elle remet en question l'humanisme et la bonne conscience du pays. La Bavière a compté en 2020 quelque 60 cas d'asile religieux, 40 pour l'Église protestante et 20 pour l'Église catholique. Les églises bavaroises accueillent en moyenne davantage de sans-papiers que les autres régions allemandes. Ironie du sort, entre son passage dans le monastère en 2019 et le jugement, l'une des deux Nigérianes a obtenu le droit de rester en Allemagne !

DANEMARK

Le jeudi 2 juin 2021, par 70 voix contre 24, le parlement danois a voté une loi lui permettant de sous-traiter ses demandes d'asile : le gouvernement peut désormais envoyer dans un autre pays, en dehors de l'Union européenne (UE), les personnes ayant déposé un dossier de demande d'asile au Danemark le temps de l'instruction de leur dossier. Le pays tiers devra héberger le demandeur d'asile pendant la procédure, il sera en charge de l'instruction de son dossier. En cas de refus, le demandeur d'asile sera renvoyé du pays tiers. En cas d'acceptation, le réfugié devra rester... dans le pays tiers. Ceux qui obtiendraient le droit d'asile ne seraient pas autorisés à retourner au Danemark, ils auraient simplement le statut de réfugié dans le pays tiers. Actuellement, aucun pays n'a accepté la proposition, ne souhaitant pas être le sous-traitant du Danemark en matière d'asile. Cependant on parle du Rwanda de l'Égypte et de l'Éthiopie. Le texte a été vilipendé par une partie de la gauche. Le Haut-commissariat aux réfugiés des Nations unies (HCR) le juge "contraire aux principes sur lesquels repose la coopération internationale en matière de réfugiés".

Depuis janvier 2021, la première ministre danoise affirme vouloir poursuivre une politique visant "zéro demandeur d'asile"(voir lettre 12). Le pays a révoqué les permis de séjour de centaines de personnes au motif que la région de Damas en Syrie serait désormais sans danger (voir lettre 16). Selon la "loi ghettos" adoptée en 2018, la part des "non-Occidentaux" est limitée à 50% dans les quartiers de plus de 1 000 habitants dont les résidents répondent à deux des quatre critères relatifs à l'emploi, l'éducation, les revenus et la criminalité ; elle devrait même être limitée à 30%. Dès janvier 2015, la police était autorisée à fouiller les bagages des migrants afin de saisir l'argent liquide et les objets de valeur d'un montant supérieur à 10 000 couronnes (1 340 euros). L'exécutif danois mène une des politiques migratoires les plus restrictives d'Europe. Pour justifier leur politique, les autorités mettent en avant le manque d'emploi, la hausse de la criminalité et les différences culturelles. Seulement 761 personnes ont obtenu l'asile en 2019 et 600 en 2020, contre plus de 10.000 en 2015. Rapporté à sa population, le Danemark accueille dix fois moins de réfugiés que ses voisins allemand ou suédois. Il ne compte que 20 000 réfugiés pour 5,8 millions d'habitants.

ESPAGNE.

Canaries

Jeudi 3 juin 2021, une embarcation, avec 37 migrants à bord, a été secourue à 177 km au sud-ouest de l'île de Grande Canarie. Le bateau avait été aperçu vers 21h30 par un navire marchand et a finalement pu être secouru vers 0h40 par les garde-côtes espagnols. Les sauveteurs ont dénombré 20 hommes, 16 femmes et un bébé originaires d'Afrique subsaharienne. Tous ont été acheminés tôt vendredi 4 juin 2021 vers le port d'Arguineguín.

Jeudi 3 juin 2021, les garde-côtes marocains ont, porté secours à une embarcation de migrants repérée à plus de 200 kilomètres au sud de Grande Canarie. Les rescapés avaient réussi à contacter l'ONG Caminado Fronteras par téléphone depuis la mer. Ils ont envoyé à l'organisation un message avec les coordonnées de leur position. Finalement secourus par la marine marocaine, les exilés ont été ramenés au cap Boujdour, dans le sud du royaume chérifien.

Dimanche 20 juin 2021, les garde-côtes espagnols ont secouru 45 migrants au large de l'île de la Grande Canarie. Parmi eux, se trouvaient 24 femmes et 8 enfants. Originaires d'Afrique subsaharienne, ils avaient été repérés vers 9h du matin par un navire commercial, le Gebe Oldendorff, qui circulait dans les environs. Le capitaine du Gebe Oldendorff les a priés de rester

calmes et leur a indiqué qu'un navire allait venir les secourir. Le Salvamar Macondo de la garde-côtière est en effet arrivé vers 11h20 à l'endroit où se trouvait le canot en détresse. Visiblement épuisés, les 45 migrants dont aucun ne portait de gilet de sauvetage, ont été emmenés au port d'Arguineguín, sur l'île de Grande Canarie. Enveloppés de couvertures, les enfants ont été confiés à des travailleurs humanitaires.

Jeudi 24 juin 2021, une embarcation a été repérée par un avion de surveillance espagnol. À son bord se trouvaient 23 personnes originaires d'Afrique subsaharienne, dont une décédée en cours de route. En attendant la venue des secours, un navire marchand présent à proximité est resté près du canot pour s'assurer de sa sécurité. Arrivés sur zone, les sauveteurs espagnols ont pris en charge les naufragés et les ont transférés au port d'Arguineguin, sur l'île de Grande Canarie. Quatre migrants ont été envoyés à l'hôpital le plus proche pour différentes pathologies.

Dimanche 27 juin 2021, une embarcation comprenant une soixantaine de personnes, dont quinze femmes et deux enfants, a fait naufrage, sur la route des Canaries. Les proches des naufragés ont donné l'alerte en contactant le numéro d'urgence de la plateforme, qui a prévenu les autorités espagnoles. Le lundi 28 juin 2021, un second naufrage a entraîné la mort d'au moins deux personnes. Cette fois, les autorités espagnoles ont pu secourir 35 survivants, à près de dix kilomètres de l'île de Grande Canarie. Trois d'entre eux ont été hospitalisés dans un état grave. Ces 42 décès en moins de 24 heures s'ajoutent aux 127 déjà recensés depuis début 2021 sur cette route de l'Océan Atlantique. Depuis le renforcement des contrôles renforcés à Ceuta et Melilla, la route pour rejoindre les Canaries est devenue un passage migratoire de plus en plus important.

Lanzarote

Le jeudi 17 juin 2021, une embarcation s'est retournée vers 22h, près du port Orzola, au nord de l'île de Lanzarote, dans une zone rocheuse particulièrement dangereuse. **Des passants qui se trouvaient sur le port ont sauté dans l'eau pour venir en aide aux migrants.** Quatre personnes sont mortes : un homme et deux femmes et un mineur. L'embarcation comptait vraisemblablement 49 personnes à bord (20 hommes, 10 femmes ainsi que des bébés et des enfants). Toutes les personnes qui se trouvaient à bord étaient originaires d'Afrique sub-saharienne et ont raconté aux secours être partis deux jours plus tôt de la ville de Tan-Tan, située dans le sud du Maroc et à quelque 250 kilomètres à l'est de Lanzarote. Les autorités espagnoles ont indiqué, mardi 22 juin 2021, avoir interpellé deux personnes, soupçonnées d'être des passeurs. La police nationale a arrêté les deux capitaines de l'embarcation.

Deux bateaux transportant 110 migrants (96 hommes, 8 femmes et six mineurs) sont arrivés dans la nuit de jeudi 17 à vendredi 18 juin 2021 sur deux îles des Canaries.

Ceuta

Depuis plusieurs années, les migrants, désespérés, multiplient les prises de risque pour essayer de rejoindre Ceuta et Melilla. Plusieurs migrants périssent au large des plages de Ceuta et Melilla (Voir lettre 8, 13, 14, 15). La Garde civile espagnole a récupéré mardi 15 juin 2021, vers 17h30, un corps flottant à la dérive non loin du rivage de Ceuta. Le corps a été transféré à la morgue municipale. Les autorités tentent de savoir si la victime était un candidat à l'exil ou un étranger qui s'est accidentellement noyé.

Le 17 juin 2021, les autorités signalent que 3 000 personnes en situation irrégulière sont encore sur place, (depuis l'arrivée des 10 000, le 17 et 18 mai 2021 - voir lettre 16) dans des conditions de précarité absolue, bien qu'une chaîne de solidarité se soit mise en place dans un quartier défavorisé. Plusieurs centaines de **migrants sont, chaque jour, aidés par la population locale**

pour se nourrir, prendre une douche ou encore récupérer des vêtements propres. 830 mineurs, toujours présents dans l'enclave, ne peuvent pas être renvoyés dans leur pays sans que leur situation ne soit évaluée au cas par cas par les autorités locales. Les associations craignent cependant que certains mineurs soient refoulés sans bénéficier des protections prévues par la loi.

Méllilla

Vers 5h30 du matin, mardi 15 juin 2021, près de 150 migrants, en majorité originaires d'Afrique subsaharienne, ont tenté de pénétrer la frontière sud de Melilla, l'enclave espagnole au Maroc. L'assaut s'est déroulé vers la plage de Dique, non loin du port marocain de Beni Ansar. Selon les forces de l'ordre espagnoles, les migrants ont été particulièrement violents, armés de bâtons et lançant des pierres contre les forces de l'ordre pour essayer d'entrer. Au cours de cette tentative de passage en force, une vingtaine de policiers ont été blessés, souffrant d'ecchymoses sans gravité. Les migrants ont été arrêtés par les forces de l'ordre juste avant leur entrée dans Melilla. Tous ont été renvoyés vers le Maroc voisin.

Ceux qui arrivent à entrer dans l'enclave peuvent déposer un dossier d'asile et sont envoyés au CETI, le seul centre de demandeurs d'asile de Melilla. Ils ont ensuite la possibilité d'être transférés sur le continent le temps de l'instruction de leur demande. Mais en vertu d'un accord bilatéral entre Madrid et Rabat, les Marocains sont généralement renvoyés dans leur pays sans avoir la possibilité de demander la protection de l'Espagne.

FINLANDE

La basketteuse Awak Kuier de 19 ans (et 1,95 mètre) fait **une carrière de basket féminin**. Ses parents quittent le Soudan du sud car les conflits, la guerre civile, un pays meurtri... dressent des difficultés. Le plus pesant reste le futur et les questions que l'on se pose : Partir mais pour aller où ? Combien de temps vais-je rester dans un camp de réfugiés ? Quels pays pourraient nous accueillir pour avoir une meilleure vie ? Il y a beaucoup d'indécisions, de doutes et de craintes. La famille passe deux ans en Égypte, et après plusieurs tentatives pour tenter d'obtenir un statut de réfugié en Australie (qui compte une grande communauté sud soudanaise) et aux États-Unis, la famille reçoit une réponse positive de la part du gouvernement finlandais. "Ce fut un jour unique, un soulagement, une joie énorme ! J'avais Awak dans mes bras lorsqu'on a appris la nouvelle, et je me suis dit, ça y est, on va pouvoir construire un avenir sereinement pour nous tous et surtout pour nos petits". Ils vont en Finlande, à Kotka, sur la côte sud-est du pays, à moins de 50 kilomètres de la frontière russe. Elle joue au Basket et à 12 ans, elle mesure déjà 1m70, et se retrouve propulsée dans les équipes de catégories d'âge supérieur. La famille déménage dans la capitale afin qu'Awak puisse intégrer la célèbre Helsinki Basketball Academy. En 2019 elle part en Italie. En mars 2020 en devenant la plus jeune joueuse de l'histoire en Europe à être en équipe senior, à seulement 17 ans, elle est aussi l'une des figures de proue du sport national. Elle est depuis mai 2021, aux USA avec l'équipe des Dallas Wings. Elle conclue : "J'ai eu la chance d'avoir une opportunité de venir ici, et je veux montrer aux jeunes que c'est possible malgré un parcours de vie difficile et les épreuves rencontrées sur le chemin. Quand on y croit fort et qu'on travaille dur, on peut y arriver. C'est la philosophie que je veux transmettre aux autres"

GRECE

Des murs doivent être construits autour des plusieurs camps.

Pour le ministère grec des Migrations, ces aménagements ont pour but de renforcer le sentiment de sécurité pour toutes les personnes concernées, tant les communautés locales que les résidents du camp. Personne ne pourra entrer ou sortir : cela fait penser à une prison et non à un lieu de réception et d'identification des migrants (enregistrement et prise d'empreintes). Cette stratégie s'applique aussi pour les Hotspots des îles grecques de la mer Égée.

Dans un rapport publié vendredi 11 juin 2021, Médecins sans frontières (MSF) dénonce la politique migratoire basée sur l'enfermement et dont les conséquences sur la santé des demandeurs d'asile sont désastreuses. MSF juge "répugnant que les autorités européennes et grecques continuent leur projets de nouveaux camps fermés" sur ces îles, avec "l'intention d'institutionnaliser [...] les hotspots à travers le nouveau pacte européen de l'asile et des migrations". Les personnes en quête de protection en Europe ont déjà été exposées à la violence et à la souffrance ; les hotspots ne sont ni sûrs, ni sains pour elles. Les dirigeants européens ont continué de donner la priorité à la rétention et à la dissuasion au lieu de se préoccuper de services essentiels comme l'eau, la santé et l'hygiène. MSF et d'autres ONG ont tout mis en œuvre sans faiblir pour fournir ces services essentiels. L'approche des hotspots porte atteinte à la dignité, à la santé et au bien-être des personnes et vise à dissuader les candidats à une vie en sécurité en Europe.

Dans leur souci de contrôler strictement le nombre de migrants, l'Union européenne et ses États membres ont renforcé la présence militaire aux frontières terrestres et maritimes de l'Europe. Cette approche a débouché sur des refoulements violents et des manœuvres dangereuses, qui consistent notamment à déstabiliser les canots pneumatiques par des remous en mer, à donner des assauts par des hommes masqués, à brandir et à utiliser des armes à feu et à endommager les embarcations. Personne n'est épargné; ni les femmes, ni les enfants, ni les personnes handicapées n'y échappent. Depuis mars 2020, la tactique du refoulement a même été étendue aux hotspots. Deux mineurs arrivés au centre de Samos en septembre 2020 auraient été laissés à la dérive en mer à proximité de la frontière turque au lieu d'être enregistrés comme nouveaux arrivants.

Les demandeurs d'asile sont abandonnés à leur sort dans le dédale des procédures, sans guère d'aide juridictionnelle et d'accès à l'information. Sur l'île de Lesbos, un tiers seulement des patients de MSF ont bénéficié de l'assistance d'un avocat pendant l'entretien prévu dans la procédure de demande d'asile. Le pacte sur la migration, qui prévoit une intensification des retours et des contrôles aux frontières (dont la procédure accélérée de demande d'asile qui est discriminatoire) ouvre la voie à une généralisation de la rétention et à la multiplication des expulsions. C'est un recul important pour le droit des personnes à l'asile, qui confère une certaine légitimité à des violations des droits de l'homme.

Dans les futurs camps, les personnes vivront dans des conteneurs, entourées de clôtures en barbelés ; ce n'est absolument pas ce que l'on pourrait appeler une amélioration des conditions de vie. Les centres sont l'incarnation de la violence institutionnelle et promettent de plonger une population déjà vulnérable dans une crise plus profonde encore en matière de protection et de santé mentale. Ils priveront ces personnes de leurs droits fondamentaux à la dignité et à la santé physique et mentale.

Pour tenter de mettre un terme à la construction de ces murs, une **pétition en ligne**, intitulée "EU: build schools, not walls" , a été lancée en ligne le 11 mai 2021 (https://secure.avaaz.org/community_petitions/en/notis_mitarachi_the_minister_of_migration_of_greece_eu_build_schools_not_walls/) et adressée au ministère grec des Migrations. Mardi 14 juin 2021, elle avait réuni 3 831 signatures.

Vaccination

La campagne de vaccination contre le Covid-19 a commencé jeudi 3 juin 2021 ; les premières vaccinations se feront dans le camp de Mavrovouni, aussi appelé Moria 2.0, sur l'île de Lesbos, dans le camp de Vial, à Chios, et dans le camp de Vathy, à Samos. Il devrait y avoir 50 vaccinations par jour, chaque jeudi et vendredi avec le le sérum de Johnson & Johnson qui ne nécessite qu'une vaccination. Donc La vaccination s'étalera sur plusieurs semaines jusqu'à ce que

tout le monde soit vacciné. Seuls 15 % des demandeurs d'asile se sont portés volontaires pour se faire vacciner. Cette vaccination était attendue depuis longtemps. Mais le gouvernement n'a pas suffisamment informé sur les enjeux et sur l'importance du vaccin. Ceci n'a pas été suffisamment fait. Ce qui pourrait expliquer qu'il y ait si peu de volontaires.

La Grèce a annoncé lundi 7 juin 2021 que la **Turquie** était désormais considéré comme un **pays tiers sûr** pour les demandeurs d'asile syriens, afghans, pakistanais, bangladais et somaliens. Selon le ministre grec des Migrations : Tenant compte de la récente recommandation du Service d'asile et de toutes les informations à jour sur la situation actuelle en Turquie concernant les conditions de vie et les droits de l'homme de certaines catégories de demandeurs de protection internationale, la décision ministérielle conjointe reconnaît que la Turquie satisfait à toutes ces conditions pour l'examen des demandes de protection internationale des demandeurs originaires de Syrie, d'Afghanistan, du Pakistan, du Bangladesh et de Somalie. Il a été démontré qu'ils ne risquent pas d'être menacés par la Turquie en raison de leur race, de leur religion ou leur nationalité. La désignation de la Turquie comme pays tiers sûr est une étape importante dans la lutte contre les flux migratoires illégaux et l'activité criminelle des réseaux de passeurs. Il s'agit d'une nouvelle étape dans la mise en œuvre intégrale et sans faille de la déclaration conjointe UE-Turquie, qui oblige la Turquie à empêcher le fonctionnement des réseaux de passeurs et le passage vers la Grèce. Mais les demandes d'asile des nouveaux arrivants originaires de Syrie, Afghanistan, Pakistan, Bangladesh et Somalie risquent d'être rejetés dans un délai de quelques jours, et les personnes seront renvoyées en Turquie. Des observateurs ont souligné que cette décision risquait de faire baisser significativement le taux de protection accordée aux demandeurs d'asile originaires de ces pays. On peut se poser des questions en rappelant que le seul autre pays européen considérant la Turquie comme un pays tiers sûr était la Hongrie - un pays plusieurs fois mis en cause pour ne pas avoir respecté les droits des demandeurs d'asile.

Le long de la frontière de 200 km entre la Grèce et la Turquie, au bord du fleuve Evros, les policiers grecs déploient désormais un arsenal de drones, de caméras thermiques et de nouvelles technologies pour empêcher des flux de migrants de pénétrer dans le pays. L'objectif est d'être alertés tôt, avant que les migrants ne passent la frontière. L'Union européenne se dit "préoccupée". Au cours des trois dernières semaines (mi mai début juin 2021), la police grecque a arrêté plus de 170 migrants clandestins ainsi que 40 trafiquants. Selon la police, les passeurs font souvent appel à des mineurs pour transporter les migrants car, en cas d'arrestation, les sanctions sont moins lourdes. Ces derniers jours, en raison du bas niveau du fleuve et de la levée du confinement strict en Turquie, les réseaux opérant dans le pays voisin ont été réactivés et les passages ont augmenté.

Lesbos

Après l'incendie du camp de Moria à Lesbos (voir lettre 6) quatre jeunes demandeurs d'asile afghans ont été déclarés coupables d'incendie volontaire, samedi 12 juin 2021, par le tribunal de Chios. Le procès n'a pas été estimé équitable. Ils ont été condamnés aux peines maximales possibles sans que le tribunal ne reconnaisse la moindre circonstance atténuante. Leur âge aurait dû être pris en compte conformément au code pénal grec. Trois d'entre eux possédaient des documents prouvant qu'ils avaient moins de 18 ans au moment de leur arrestation, mais qu'ils n'ont pas été reconnus comme mineurs par l'État grec. Certains estiment que même avant l'ouverture du procès, le verdict était clairement venu d'en haut : il s'agissait d'une décision d'État. D'ailleurs avant même que l'enquête n'ait commencé, les ministres du gouvernement réclamaient des condamnations. L'accès aux audiences a été refusé aux journalistes ainsi qu'aux observateurs juridiques et à un représentant du Haut-commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR). Les charges établies contre les quatre jeunes hommes reposent sur le témoignage d'un autre demandeur d'asile afghan, mais qui

n'était pas présent à l'audience. Ce témoin est un Pachtoune pratiquant l'islam sunnite, et les accusés sont des Hazaras, une minorité chiite souvent persécutée en Afghanistan. La justice les a condamnés à 10 ans de prison.

ITALIE

Plus de 13 350 personnes sont arrivées sur les côtes italiennes depuis janvier 2021, soit trois fois plus qu'à la même époque en 2020. 15 % sont de nationalité tunisienne, ce qui constitue la principale nationalité des arrivants par la mer.

Lampedusa

Un record a été atteint à Lampedusa, **samedi 12 juin 2021**. Dans la même journée **un millier de migrants**, à bord de plusieurs embarcations, **ont débarqué** sur la petite île italienne. Selon les médias italiens, au moins neuf canots étaient partis de Libye et sept de Tunisie. Face à cet important afflux en 24 heures, le seul centre d'accueil de Lampedusa s'est vite retrouvé débordé – 1 200 personnes ont été dénombrées ce week-end pour une capacité de 250 places. Une centaine de migrants, arrivés quelques jours plus tôt, ont ainsi été transférés vers des centres de Sicile, alors qu'une centaine d'autres ont été pris en charge sur des navires de quarantaine.

Mardi 15 juin 2021, plus de 600 migrants sont arrivées, de nuit, sur l'île de Lampedusa, sur 8 bateaux. La plupart n'avait que quelques dizaines de personnes à leur bord mais le huitième bateau à débarquer en comptait 384. À leur arrivée, les exilés ont été identifiés et testés au Covid puis la plupart amenés au hotspot de d'Imbriacola alors que d'autres ont été placés à bord d'un ferry amarré à Porto Empedocle. Les personnes arrivées récemment sont originaires du Bangladesh, d'Érythrée, d'Égypte, du Liban, du Cameroun, du Maroc, du Soudan, du Pakistan, du Togo, du Tchad, du Sénégal et de Tunisie. Les arrivées de migrants sont en constante hausse à Lampedusa depuis plusieurs mois ; la situation à Lampedusa est explosive. Malgré la crise de coronavirus, le mouvement de migration clandestine à partir des pays du Maghreb, notamment de la Tunisie et de la Libye, vers l'Europe se poursuit, notamment à destination de l'Italie. Entre le 1er janvier et le 21 avril 2021, 8 604 personnes sont arrivées en Italie

Samedi 12 juin 2021, plus de 2000 personnes ont quitté l'Afrique du Nord à bord d'embarcations. Un millier de personnes ont réussi à atteindre l'île italienne de Lampedusa tandis qu'environ mille autres ont été interceptées en mer et renvoyées en Libye.

Sept personnes sont mortes, dans la nuit de mardi 29 à mercredi 30 juin 2021, dans le naufrage de leur bateau à cinq miles de Lampedusa. Parmi elles, quatre femmes, dont une enceinte, à un stade de grossesse avancé. Quarante-six naufragés ont pu être secourus par les sauveteurs italiens. Ils ont été ramenés et pris en charge sur l'embarcadère de Favarolo. Dans le seul centre d'accueil du port, des procédures d'identification ont été lancées pour tous les nouveaux arrivants, qui ont été également soumis à un prélèvement anti-Covid. Les recherches menées par les garde-côtes pour retrouver les neuf personnes portées disparues sont toujours en cours sur le lieu du naufrage, non loin de la petite île de Lampione.

Cet énième drame a renforcé la colère du maire de Lampedusa, qui a dénoncé "le silence" du premier ministre. "Quinze jours, sinon plus, se sont écoulés depuis que j'ai demandé à être convoqué pour discuter de ce qui se passe en Méditerranée", a-t-il fait savoir à la presse italienne. "Personne ne veut prendre conscience de ce qui s'y passe. L'élan de solidarité qui va maintenant venir à nous arrive trop tard". La même nuit, l'île a également accueilli 256 migrants, arrivés sur

quatre bateaux distincts. Trois d'entre eux ont été secourus au large, et le quatrième, avec six Tunisiens à bord, a réussi à arriver, vers 7 heures, directement au port. Le hotspot de Lampedusa, d'une capacité de 250 personnes, est de nouveau sous pression : il en accueille 660 aujourd'hui.

Poursuivre ses études d'Éthiopie en Italie

800 000 réfugiés venant des pays voisins, se trouvent dans des camps en Éthiopie. Des jeunes réfugiés ont abandonné leur études. Le HCR en lien avec le ministère italien des Affaires étrangères et 28 universités, proposent des bourses d'étude italiennes (43 en 2021), pour que des étudiants, après avoir passé, en Éthiopie, une sélection par vidéo avec des université italiennes puissent étudier en Italie. Les candidats sélectionnés pour étudier en Italie voyagent en toute sécurité en avion, sans devoir se soumettre aux réseaux de trafiquants qui organisent les dangereuses traversées de la Méditerranée pour atteindre l'Europe. Un titre de séjour étudiant est donné par l'Italie, et tous les frais sont couverts (inscription, vie courante) ainsi que des aide psychologiques.

Cela représente en gros à 3% des réfugiés dans le monde qui pourraient avoir accès à une formation universitaire.

LITUANIE

Le gouvernement lituanien accuse le président de Biélorussie de laisser passer illégalement les réfugiés du Moyen-Orient qui veulent se rendre en Europe. Selon le chef de la diplomatie lituanienne, le dirigeant biélorusse utiliserait la migration comme une arme contre l'Union européenne qui a adopté des sanctions à son égard. Les deux pays partagent 500 km de frontière. De plus en plus de Syriens et d'Irakiens traversent la frontière chaque mois : au cours des cinq premiers mois de l'année 2021, environ 200 personnes sont arrivées, mais pour le seul mois de juin 2021, 200 autres sont entrées en Lituanie. Face à la situation, les centres d'hébergements sont déjà plein. La Lituanie a donc monté un camp d'urgence pour loger les réfugiés. La majorité arrive par groupe de 20 à 30 personnes et en famille.

Un tiers sont des hommes, un autre tiers des femmes, et aussi des enfants, quelques mineurs non-accompagnés et des personnes avec des problèmes de santé. Le pays est inquiet quant à sa capacité d'accueil pour assurer l'hébergement à ces personnes qui demandent l'asile. Selon les garde-frontières lituaniens, ils seraient encore environ 1500 migrants à attendre en Biélorussie. Les réfugiés prennent l'avion depuis Bagdad ou Istanbul à destination de Minsk. Ils vont ensuite jusqu'à la frontière qu'ils franchissent, illégalement, par le point d'entrée le plus proche. La frontière devrait être renforcée avec des barrières de sécurité et des caméras de surveillance. Le gouvernement lituanien attend désormais l'aide de l'agence européenne Frontex prévue pour juillet prochain.

PORTUGAL

Plus de 30 000 travailleurs agricoles étrangers se trouveraient sur l'ensemble du Portugal. La plupart d'entre eux sont dans le pays de façon semi-légale et attendent de recevoir des papiers portugais. Ils vivent dans des conditions d'extrême précarité et travaillent souvent plus de 10 heures par jour, exploités et placés sur les différentes fermes par des agences d'intérim peu scrupuleuses. Le nombre de migrants clandestins n'a cessé de croître. L'année dernière avec la pandémie de

Covid-19 les autorités portugaises ont pris conscience du problème et alors décidé de régulariser tous ceux qui pouvaient prouver trois mois de travail rémunéré et de cotisations de sécurité sociale. Mais la question de main d'œuvre pour l'agriculture n'est pas réglée.

VATICAN

Mgr Jurkovic rappelle que tous les migrants doivent avoir accès à la santé : «La santé est un bien commun primaire». «L'Accord mondial pour des migrations sûres, régulières et ordonnées demande aux États d'intégrer les besoins sanitaires des migrants dans les politiques et les plans nationaux et locaux de soins de santé... Trop souvent, les migrants ne sont pas considérés comme ayant le même droit que les autres de participer à la vie de la société. Ceux qui sont en situation irrégulière, par crainte d'être détenus ou expulsés, hésitent souvent à demander des soins médicaux». «L'accès aux soins de santé ne devrait jamais faire l'objet d'une manipulation politique ou idéologique. Elle doit être régie par des lois, des politiques et des pratiques non discriminatoires et globales, fermement ancrées dans la nature intrinsèque des personnes et la dignité de la vie humaine à tous les stades, c'est-à-dire depuis sa naissance, en passant par son développement et jusqu'à sa fin naturelle»

Le défi du changement climatique est «une réalité qui contribue de plus en plus à la décision de millions de personnes de quitter leurs maisons et d'affronter les dangers du déplacement. Il devrait également y avoir peu de doute sur l'impact du changement climatique et de la dégradation de l'environnement sur la santé... La migration, quels que soient ses déclencheurs, jouera un rôle croissant dans nos sociétés. Par conséquent, compte tenu des leçons dramatiques tirées de la pandémie, le moment est venu de repenser les paramètres de la coexistence humaine à travers le prisme de la fraternité et de la solidarité»,

EUROPE

Bosnie-Herzégovine

Samedi 19 juin 2021, une caravane a réuni des dizaines de militants de la solidarité de Trieste à la frontière croato-bosnienne pour dénoncer les politiques européennes de non accueil des réfugiés. C'était la première manifestation sur les frontières européennes depuis le début de la pandémie.

1er juin 2021. La situation des migrants s'est considérablement améliorée ces derniers mois, ont estimé des représentants d'organisations locales, nationales et internationales lors de l'atelier « Assistance aux migrants en Bosnie-Herzégovine », organisé à Bihać. De nouveaux moyens techniques ont été introduits, tous les niveaux de pouvoir administratif ont été impliqués, tandis que la coopération s'est améliorée avec les pays d'origine. Depuis mi mai 2021, 600 personnes ont été transférées des squats vers les camps officiels. La Bosnie-Herzégovine jouit d'un soutien sans réserve dans toutes ses actions de contrôle et de gestion du processus de migration. Selon les données publiées par l'OIM, sur un total de 1927 migrants identifiés en Bosnie-Herzégovine entre le 17 mars 2021 et le 19 avril, 1754 n'étaient pas hébergés dans un centre d'accueil, dont 1295 dans le canton d'Una-Sana, 362 dans le canton de Sarajevo et quelques autres dans les cantons de Tuzla et d'Herzégovine-Neretva.

NORVEGE

La police norvégienne a déclaré, lundi 7 juin, avoir identifié le corps d'un bébé retrouvé le jour du Nouvel an, sur la côte sud-ouest du pays, près de Karmoy. Il s'agit du bébé de 15 mois qui avait disparu dans la Manche le 27 octobre 2020. Ce jour-là, une famille Kurde, originaire de la ville de Sardasht, dans l'ouest de l'Iran, près de la frontière avec l'Irak, avait péri dans le naufrage de leur embarcation. Des proches de la famille attendaient depuis des nouvelles du plus jeune enfant, alors âgé de 15 mois.

ROYAUME-UNI

Une météo estivale et une bonne visibilité sur la Manche ont entraîné une hausse des tentatives de traversées depuis la fin mai 2021. Au cours de la journée de vendredi 28 mai 2021, les autorités britanniques ont observé l'arrivée de 336 personnes, à bord de 19 canots. Samedi 29 mai 2021, 144 personnes ont débarquées à bord de sept canots. Dimanche 30 mai 2021, 17 personnes se trouvant dans un canot ont été ramenées sur les côtes britanniques. Lundi 31 mai 2021, trois embarcations arrivées au Royaume-Uni transportaient 71 personnes. Et mardi 1er juin 2021, 132 personnes sont arrivées à bord de six canots. Les passeurs vietnamiens délaissent les camions au profit des petits bateaux, qui s'avèrent être un moyen plus efficace d'atteindre le Royaume-Uni. Réussir à traverser la Manche en camion nécessite en moyenne huit à dix essais, alors que le voyage en petit bateau prend en moyenne un ou deux essais. Durant les quatre premiers mois de 2021, 2018 personnes ont traversé soit plus du double qu'en la même période en 2020 (896)

Dans les infrastructures dédiées à l'accueil des migrants dans le Kent, les équipes sont débordées. Il n'y a pas assez de personnel, pas assez d'espace et pas assez de ressources à Tug Haven : le centre où sont envoyés les migrants juste après leur arrivée. La prise en charge des exilés est notamment retardée par les tests Covid qu'ils doivent subir.

Le camp de Napier

Six demandeurs d'asile qui vivaient dans le camp Napier avaient engagé une action devant la Haute Cour de Londres contre le ministère de l'Intérieur (Home office). Ce dernier avait décidé en septembre 2020 de loger les migrants dans ces anciens baraquements de l'armée. Les 6 demandeurs avaient survécu à "la torture et/ou au trafic d'êtres humains" et avaient dénoncé une atteinte à leurs droits humains et affirmé que leur traitement pouvait s'apparenter à une détention déguisée.

Depuis son ouverture en septembre 2020, le centre est décrié par les organisations locales, il a été déclaré "délabré et inadapté aux hébergements de longue durée" par l'inspecteur en chef indépendant chargé des frontières et de l'immigration. Les bâtiments sont inadaptés avec des toilettes cassées, des lavabos hors d'usage, un manque de chauffage, des espaces de vie bondés alors que se propageait une nouvelle souche de Covid-19. Les résidents, eux, ont plusieurs fois dénoncé leurs conditions de vie par des lettres ouvertes, des manifestations et des grèves de la faim (voir lettres 12, 13 et 15). Des tentatives de suicide ont également été rapportées.

Le Jeudi 3 juin, 2021, après deux jours d'audience en avril, le juge a donné gain de cause aux requérants. Il a déclaré que les conditions d'accueil de demandeurs d'asile à Napier étaient "illégales" et qualifié d'"irrationnelles" les assertions du ministère de l'Intérieur selon lesquelles le site de Napier serait adapté à l'accueil de migrants. Mais il n'a pas déclaré que les baraquements étaient inutilisables pour l'ensemble des demandeurs d'asile. Le centre restera donc ouvert, mais il faudra clairement des améliorations importantes, a précisé le magistrat dans son jugement. Les six demandeurs et le ministère doivent à présent tenter de s'accorder sur les réparations financières.

Des membres du parlement britannique ont demandé sa fermeture. Une députée travailliste a déclaré sur les réseaux sociaux qu'il était "incroyable" que Napier reste ouvert alors "le gouvernement a été forcé d'accepter que les conditions de vie y étaient si mauvaises qu'elles étaient illégales". Une autre députée a jugé que la ministre de l'Intérieur, devrait avoir "honte" de défendre ce centre. Le ministère de l'Intérieur va "examiner avec attention le jugement et les prochaines étapes" qu'il envisage, mais entend effectivement continuer à utiliser les lieux. Le site avait été réquisitionné "dans des délais extrêmement courts", alors que la pandémie a frappé le Royaume-Uni, "pour s'assurer que les demandeurs d'asile ne soient pas laissés sans ressources". Napier devrait augmenter sa capacité d'accueil à 337 places durant les prochaines semaines, selon les vœux du ministère de l'Intérieur.

Cette décision a été rendue alors que le nombre de migrants traversant la Manche pour rejoindre le Royaume-Uni est en augmentation. Leur nombre a presque doublé sur les premiers mois de l'année 2021, avec plus de 3 100 migrants parvenant à effectuer la traversée de 34 kilomètres depuis janvier. Entre le vendredi 28 mai et le mardi 1er juin au moins **700 migrants sont arrivés au Royaume-Uni**.

La ministre britannique de l'Intérieur a exigé de Facebook, Twitter, Instagram et Tik tok de mettre fin à l'exploitation de leurs plateformes par des criminels impliqués dans l'immigration irrégulière organisée à travers des vidéos donnant une image positive des voyages incroyablement dangereux outre-Manche. En effet, en quelques jours une vidéo, sur toktok, avec la mention « **Calais to Dover** » a été vue **les 800 000 en quelques jours** : Des jeunes hommes, portant ou non un gilet de sauvetage, sont dans un canot gonflable. L'un d'entre eux fait avec ses doigts un "V" de victoire. Le coucher de soleil donne une belle couleur rose au ciel et le tout est agrémenté d'une musique entraînante. La ministre estime que les messages qui font la promotion et même l'apologie de ces traversées mortelles et illégales, que ce soit en bateau ou à l'arrière de camions, sont totalement inacceptables ; ces messages et publicités ne mentionnent pas, que des personnes sont mortes en essayant de faire cette traversée, ou que d'autres ont été forcées de passer 13 heures dans des bateaux en mauvais état dans des eaux glaciales. Elle demande aux plates-formes de faire tout ce qui est en leur pouvoir pour supprimer rapidement et de manière proactive les messages liés aux traversées illégales avant que d'autres hommes, femmes et enfants ne meurent dans la Manche ou sur d'autres routes de migration illégale.

Quatre hommes condamnés pour la mort de 39 migrants vietnamiens

Le 23 octobre 2019, les corps de 31 hommes et de huit femmes âgés de 15 à 44 ans avaient été découverts à bord d'une remorque dans la zone industrielle de Grays, à l'est de Londres. Les victimes étaient originaires de la province de Ha Tinh, une région pauvre du centre du Vietnam. Leurs familles s'étaient endettées pour leur faire gagner le Royaume-Uni dans l'espoir d'une vie meilleure. Les migrants devaient déboursier jusqu'à 14 000 euros pour être acheminés avec un chauffeur au courant de leur présence. L'enquête a mis au jour une entreprise « *sophistiquée* » et « *rentable* » qui prospérait de longue date, avec des ramifications au Vietnam, en France et en Belgique où plusieurs suspects ont été inculpés vendredi 11 juin 2021. **Les deux principaux prévenus, un transporteur routier nord-irlandais de 41 ans, et un ressortissant roumain de 43 ans, accusés d'être les organisateurs du trafic, ont été condamnés** respectivement à 20 et 27 ans de prison pour homicides involontaires et trafic de migrants. Le premier avait plaidé coupable, le second l'avait été déclaré par la cour de l'Old Bailey à Londres le 21 décembre 2020. Le chauffeur qui conduisait le camion au moment de la découverte des corps, qui avait plaidé coupable, a quant à lui été condamné à 13 ans et quatre mois d'emprisonnement. Le chauffeur de 24 ans qui avait acheminé la remorque jusqu'au port belge de Zeebruges, affirmant qu'il ignorait la présence des migrants à son bord, s'est vu infliger 18 ans de prison.

Le 14 juin 2021, un Iranien de 21 ans, réfugié au Royaume-Uni, a été condamné à 2 ans et 7 mois de **prison pour avoir tenté de faire entrer illégalement des migrants** dans le pays. Habitant en banlieue de Manchester, il avait mis en place un réseau criminel : il avait embauché six chauffeurs entre décembre 2018 et avril 2019 pour faire venir des meubles et du mobilier d'occasion depuis la France et la Belgique jusqu'en Angleterre. Les migrants étaient cachés dans des canapés et dans des meubles. Les photographies des cachettes ont montré qu'aucun appel à l'aide n'aurait pu être entendu en cas de problèmes ou d'asphyxie. Les chauffeurs ne devaient pas assister au chargement des camions et ne savaient pas que des migrants étaient cachés. Les migrants qui ont été découverts lors d'un contrôle à la frontière ont déclaré être Irakiens et avoir moins de 18 ans.

Les passeurs ne sont motivés que par l'argent et ne se soucient pas de la sécurité de ceux qu'ils exploitent. Il avait obtenu l'asile deux ans auparavant après avoir lui-même réussi à entrer dans le pays caché dans une camionnette. Il perdra son statut de réfugié et sera sans doute expulsé du sol britannique à l'issue de sa peine.

Parcours administratif au Royaume Uni

Débarqués à Douvres, les migrants les personnes sont amenées sur le site de Tug Haven, situé au bout du quai, dont les conditions d'accueil sont très mauvaises (selon les inspecteurs des lieux de privation de liberté britanniques). Dans des conteneurs exigus et sans fenêtres, un premier contrôle est effectué par les membres de la Border Force, le "screening", les migrants qui arrivent presque toujours mouillés et gelés, doivent souvent passer des heures à l'air libre (voir lettre 6). Ensuite, de l'autre côté du port, ils font une demande d'asile, et ont un premier entretien avant d'être relâchés ou détenus à court terme, dans des structures d'accueil. Ils y déposent alors une demande d'asile devant un agent d'immigration qui enregistre la demande et prend les détails de base sur l'individu. Les exilés peuvent rester plusieurs semaines dans ces centres de détention à court terme, avant de recevoir un "logement dispersé" quelque part au Royaume-Uni. Avec plus ou moins de chance : le nouveau logement peut être une maison confortable partagée avec d'autres réfugiés, ou d'autres types d'hébergement - hôtels sociaux, auberges de jeunesse. Un second rendez-vous attend les migrants. Il est mené cette fois par des responsables du ministère de l'Intérieur, qui décidera si oui ou non, le droit d'asile est accordé. Pour les aider, ils peuvent faire appel à un avocat, proposé par l'aide juridique britannique. Cette entrevue "peut avoir lieu quelques semaines après l'arrivée au Royaume-Uni ou des mois plus tard. Ils ne sont pas autorisés à travailler avant la décision, et pour subvenir à leurs besoins, le ministère de l'Intérieur, leur octroie 39,60 £ par semaine. La notification de la décision finale peut prendre des mois, voire des années. En cas de refus, les demandeurs peuvent faire appel de la décision. Ceux qui obtiennent le statut de réfugié peuvent rester cinq ans au Royaume-Uni. Mais une fois leur statut accordé, les réfugiés sont dans l'obligation de quitter le logement provisoire qui leur avait été assigné à leur arrivée. S'ils ne trouvent pas d'emploi dans l'immédiat pour se loger, ils peuvent faire appel à des associations d'aide aux réfugiés. Les mineurs non-accompagnés sont pris en charge par le conseil du comté de Kent (KCC). Pendant deux mois, ils sont accueillis dans un centre dédié à Douvres ou à Ashford. Là, chacun est confié à un travailleur social, qui constitue un dossier adapté à leur âge et à leur genre. Les garçons de moins de 16 ans et toutes les filles sont envoyés dans des familles d'accueil ou dans un foyer d'accueil spécialisé. Les garçons âgés de 16 ou 17 ans sont envoyés au centre d'accueil de Milbank à Ashford pendant environ deux mois, avant d'être placés dans un logement partagé "semi-accompagné". Depuis le 14 juin 2021, le KCC, ayant atteint sa capacité d'accueil maximale, refuse d'accueillir davantage de jeunes. Les mineurs attendront donc désormais leur placement auprès des services sociaux, ou ailleurs dans le pays, depuis l'unité d'accueil de Kent, au port de Douvres.

Une décision avait été prise selon laquelle, les demandeurs d'asile déboutés, sans ressources, devaient être hébergés jusqu'à ce que toutes les restrictions liées au Covid soient levées. Ceci étant le cas, un juge a annulé, mardi 22 juin 2021, cette décision : le ministère de l'Intérieur n'enfreindrait pas les droits de l'Homme si aucun logement ne leur était fourni. Au moins 1 000 personnes déboutées du droit d'asile sont concernés par la décision et risquent désormais de se retrouver à la rue. Cependant, les expulsions ne seront pas immédiates car le juge a renvoyé l'affaire au tribunal de l'immigration pour réexamen. Au total, environ 60 000 demandeurs d'asile seraient aidés par le gouvernement britannique.

Serbie

L'Union européenne a fait un nouveau don de deux millions d'euros à la Serbie pour soutenir le pays dans sa gestion des migrations. Il y aurait actuellement entre 6000 et 7000 réfugiés sur le territoire serbe, dont environ 4000 dans les camps et 2000 dehors. Selon l'Unicef, entre un quart et un tiers des réfugiés sont des mineurs. Depuis 2015, quelque 650 000 réfugiés, migrants et demandeurs d'asile ont transité par la Serbie. Le contribuable européen a déjà déboursé onze millions d'euros pour venir en aide au pays

AFRIQUE

ETHIOPIE

Le Tigré connaît depuis le 4 novembre 2020, une dégradation de la situation sécuritaire, date à laquelle les forces gouvernementales ont déclenché des représailles contre le Front de libération du peuple du Tigré (TPLF), accusé d'une attaque contre une base militaire de la région.

La CNDA a accordé la protection subsidiaire (protection internationale qui peut être accordée à un demandeur d'asile qui ne répond pas aux critères pour devenir réfugié, mais qui court un risque réel dans son pays) à un requérant d'origine éthiopienne qui l'avait saisie après un premier refus de l'Office français de protection des réfugiés et apatrides. La Cour a estimé que le requérant courrait, en cas de retour dans sa région d'origine, du seul fait de sa présence en tant que civil, un risque réel de subir une menace grave contre sa vie ou sa personne en raison d'une situation de violence susceptible de s'étendre à des personnes sans considération de leur situation personnelle et résultant d'une situation de conflit armé interne, sans pouvoir se prévaloir de la protection effective des autorités de son pays.

Deux trafiquants condamnés

Après plusieurs années de trafic et d'extorsions, un **trafiquant** érythréen est devenu richissime. Il a détenu des milliers de migrants africains, en route vers l'Europe, dans ses entrepôts secrets en Libye. Il a torturé des milliers de migrants en transit dans le pays, les retenant captifs et en exigeant des rançons de plusieurs milliers de dollars, leur infligeant des violences physiques subies sous son contrôle, des assassinats à répétition, ainsi que l'absence de soin, de nourriture et d'eau qui entraînaient la mort de certains migrants. Il était connu pour les multiples viols et agressions sexuelles dont il se rendait coupable. Il avait été arrêté dans la capitale éthiopienne Addis-Abeba, en 2020, après qu'une de ses victimes éthiopiennes l'ait reconnu dans la rue et alerté

la police. Ce **trafiquant** a été **condamné**, mercredi 16 juin 2021, à 23 035 dollars (1 millions de birr), et à la **réclusion à perpétuité** par contumace en Éthiopie. En effet, après un an de procès, le trafiquant s'est échappé des locaux du tribunal d'Addis-Abeba en février 2021, certainement en soudoyant des policiers. Une enquête est actuellement en cours mais l'homme est toujours recherché (voir lettre 16). Lundi 14 juin 2021, un autre trafiquant érythréen, qui sévissait dans la région de Bani Walid en Libye entre 2014 et 2018, a lui aussi été condamné au terme de son procès à Addis-Abeba à 18 ans de prison et à une amende de 200 000 birr (4 500 dollars). Ce qui constitue un montant dérisoire étant donné leur fortune, et qui peut être considéré comme une insulte aux victimes.

MAROC

Après l'arrivée des 8 000 migrants à Ceuta (Voir lettre 8, 13, 14, 15 et surtout 16), le Maroc, fortifié sa frontière en posant des barbelés accordéons (dits "concertinas"). raccordés aux brise-lames s'enfonçant dans la mer, ce qui rend le passage de frontière quasiment impossible. Ce pourrait être faire amende honorable, pour le laisser-aller du début juin 2021, quand la ministre de la Défense espagnole estimait que cet afflux de migrants était une agression à l'égard des frontières espagnoles mais aussi des frontières de l'Union européenne. Davantage de contrôles et d'agents marocains des forces de l'ordre sont aussi présents à la frontière (Voir lettre 8, 13, 14, 15).

AMERIQUE

Mexique-USA

"Catholic Charities", organisation travaillant dans la vallée du Rio Grande, frontière entre le Mexique et les États-Unis, a accueilli plus de 20 000 personnes au fil des ans et s'efforce de réunir les familles séparées à la frontière américano-mexicaine. L'accueil et la prise en charge de nombreux hommes et femmes, nourrissons, personnes âgées et familles séparées, fuyant une réalité de privation et de pauvreté et cherchant une vie meilleure, constituent le fondement de cette mission. La directrice accueille les migrants qui viennent demander de l'aide pour vivre avec plus de dignité. Plus de 23 000 personnes vulnérables ont été accueillies. Sont fournis : un abri et un refuge 24 heures sur 24, un repas chaud, la possibilité de prendre une douche et de mettre des vêtements propres. Le centre distribue également des médicaments et d'autres conseils ou une aide d'urgence à tous ceux qui souhaitent ensuite poursuivre leur voyage. Parfois, tout ce dont ces personnes ont besoin, c'est d'un peu de réconfort. Ce sont souvent des familles séparées à la frontière que les volontaires tentent de réunir, en allant chercher des numéros, des contacts, des documents.

Le Pape a remercié la religieuse par un message : «Merci pour ce que vous et toute votre équipe faites. Merci de les accueillir, de recevoir ces migrants qui viennent chercher une vie meilleure, ils viennent progresser, d'autres viennent fuir de véritables enfers sociaux. Merci ma sœur, merci pour votre équipe.» Il a rappelé que «les migrants doivent être accueillis, c'est-à-dire qu'ils doivent être protégés, accompagnés et intégrés». Le Pape a félicité toute l'association pour le travail mené «avec tous ces migrants qui viennent demander de l'aide pour vivre avec plus de dignité». «Je vous accompagne d'ici, je prie pour vous et pour toutes les personnes qui vous accompagnent dans ce travail».

« Je voulais une chance de vivre – récits de mineurs isolés ». Claude Roméo, Noémie Paté, Jean-François Roger. Préface de Jacques Toubon, Édition de l'atelier, 2020, 200 pages.

Étant donné l'abondance des informations, je n'ai pas précisé chaque média utilisé, mais ceux consultés sont, entre autres :

<https://www.infomigrants.net/fr/>
<https://journals.openedition.org/revdh/11948>
<http://www.cnda.fr/La-CNDA/Actualites/Communique-de-presse-La-CNDA-estime-que-la-region-ethiopienne-du-Tigre-connaît-une-situation-de-violence-aveugle-d-intensite-exceptionnelle>
<https://www.vaticannews.va/fr/pape/news/2021-05/pape-francois-message-religieuse-americaine-migrants.html>
<https://www.lavoixdunord.fr/1017533/article/2021-06-02/calais-rixe-au-couteau-entre-une-trentaine-de-migrants-au-moins-quatre-blessees>
<https://geoimage.cnes.fr/fr/geoimage/grece-turquie-la-vallee-de-levros-une-frontiere-nationale-et-communautaire-sous-fortes>
<https://www.defenseurdesdroits.fr/fr/communique-de-presse/2021/06/linvisibilite-grandissante-et-preoccupante-des-personnes-exilees-en-ile>
<https://www.europapress.es/islas-canarias/noticia-rescatan-patera-37-inmigrantes-cuando-encontraba-177-km-suroeste-maspalomas-gran-canaria-20210604103257.html>
<https://www.lavoixdunord.fr/945130/article/2021-02-25/calais-une-centaine-d-exiles-evacues-de-l-impasse-magnesia-ce-jeudi-matin>
<https://www.lavoixdunord.fr/1019461/article/2021-06-04/migrants-calais-le-campement-de-l-impasse-magnesia-demantele-plus-d-une-centaine>
<https://www.lavoixdunord.fr/698746/article/2020-01-22/calais-bientot-cinquante-logements-et-des-terrains-batir-pres-de-la-route-de>
<https://www.nordlittoral.fr/117331/article/2021-06-07/bailleul-contrôle-avec-trois-migrants-dans-la-couchette-de-son-camion>
<https://reseau-resf.fr/Slam-A-quoi-ca-ser>
https://www.lemonde.fr/politique/article/2021/06/04/plus-d-une-centaine-d-avocats-saisissent-la-justice-contre-un-tract-du-rassemblement-national_6082871_823448.html
<https://www.facebook.com/utopia56toulousehebergementcitoyen>
<https://olympics.com/cio/news/29-athletes-refugies-enverront-au-monde-un-message-de-solidarite-et-d-espoir-aux-jeux-olympiques-de-tokyo-2020?fbclid=IwAR2op8twM5HnGeYt4kFf3isDVkvm5lQGODEme8URJewVJXj5ZE2UwBBhWog>
<https://www.lindependant.fr/2021/06/10/aude-un-candidat-remplacant-rn-aux-departementales-compare-les-migrants-a-des-cafards-9598286.php>
<https://www.rfi.fr/fr/europe/20210122-camion-charnier-en-angleterre-jusqu-%C3%A0-27-ans-de-prison-pour-les-principaux-responsables>
https://twitter.com/MSF_Sea/status/1404155615484727296?ref_src=twsrc%5Etfw%7Ctwcamp%5Etweetembed%7Ctwterm%5E1404155615484727296%7Ctwgr%5E%7Ctwcon%5Es1_&ref_url=https%3A%2F%2Fwww.infomigrants.net%2Ffr%2Fpost%2F32910%2Fle-geo-barents-porte-secours-a-410-migrants-en-mediterranee-en-48-heures
<https://elfarodemelilla.es/21-agentes-heridos-intento-salto-valla-dique-sur/>
<https://www.cgdev.org/publication/can-africa-help-europe-avoid-looming-aging-crisis>
<https://wearesolomon.com/mag/lab/we-call-it-modernization-reception-centers-for-migrants-will-be-closed-facilities/>
https://secure.avaaz.org/community_petitions/en/notis_mitarachi_the_minister_of_migration_of_greec_eu_build_schools_not_walls/
<https://www.france24.com/fr/europe/20210523-%C3%A0-ceuta-des-habitants-viennent-en-aide-aux-migrants-menac%C3%A9s-d-expulsion-vers-le-maroc>
<http://www.coordination-urgence-migrants.org/medias/files/20210609-le-monde-la-cour-des-comptes-de-l-ue-ereinte-frontex-copie.pdf>
<http://www.coordination-urgence-migrants.org/medias/files/20210607-lyon-capitale-un-campement-de-jeunes-migrants-a-la-croix-rousse-...-c-est-pas-joli-a-voir-copie.pdf>
<https://www.coordination-urgence-migrants.org/pages/articles-de-presse/annee-2021/2eme-trimestre-2021/juin-2021/>

<https://www.sosmediterranee.fr/journal-de-bord/regards-sur-la-mediterranee-centrale-26-05-2021>

<https://abaslescra.noblogs.org/>

<https://www.lavoixdunord.fr/1033003/article/2021-06-23/covid-19-calais-les-migrants-pourront-se-faire-vacciner-partir-de-juillet>

<http://www.coordination-urgence-migrants.org/medias/files/20210625-tribune-de-lyon-accueil-des-mineurs-a-lyon-pour-sandrine-runel-la-ville-n-a-pris-personne-a-de-faut.pdf>

<https://tribunedelyon.fr/2021/06/25/accueil-des-migrants-a-lyon-pour-sandrine-runel-la-ville-na-pris-personne-a-defaut/>

<http://www.coordination-urgence-migrants.org/medias/files/20210624-la-croix-mort-du-franciscain-alain-richard-fondateur-des-cercles-de-silence.pdf>

https://www.liberation.fr/idees-et-debats/tribunes/une-commission-denquete-parlementaire-sur-les-migrations-et-migrants-pour-quoi-faire-20210623_IVUHPEXVM5F4XK55RACEUE6RIE/#CEPmigrations